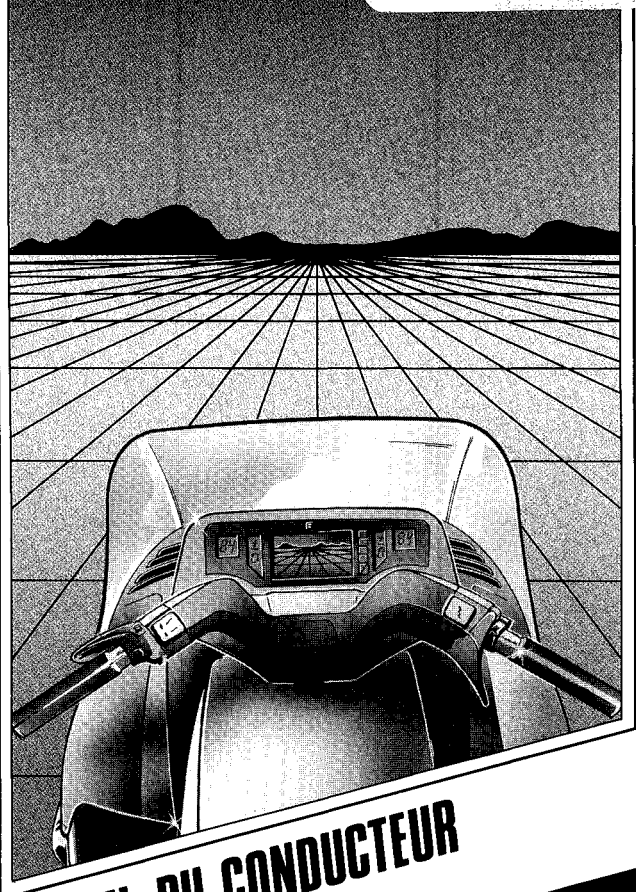


1985

MCO-SD-1985
Elan/Alpine
414 5430 00



MANUEL DU CONDUCTEUR

élan® **Alpine®**

414 5430 00

modèle _____

no d'identification _____

date de l'achat _____

expiration de la garantie _____

Faire remplir par le concessionnaire lors de la vente.

ESTAMPILLE DU CONCESSIONNAIRE

SERVICE APRÈS-VENTE
BOMBARDIER INC.
VALCOURT, QUÉBEC
CANADA, J0E 2L0



Les marques de commerce suivantes
sont des marques de Bombardier Inc.

BOMBARDIER	EVEREST	MOTO-SKI
SKI-DOO	CITATION	FUTURA
ALPINE	OLYMPIQUE	SPIRIT
BLIZZARD	T'NT	NUVIK
CARRY-BOOSE	SKANDIC	MIRAGE
ÉLAN	NORDIK	SUPER SONIC
ÉLITE	SAFARI*	ULTRA SONIC
GRAND PRIX SPÉCIAL		SONIC
		FORMULA


AVANT-PROPOS

Ce Manuel du conducteur ainsi que le "Guide de sécurité pour le motoneigiste" ont pour but d'aider le conducteur de motoneige à se familiariser avec son véhicule, son fonctionnement et les différentes phases de son entretien, et de lui fournir de précieux conseils au regard d'une conduite sûre. Chacun de ces manuels devrait être gardé en permanence dans le véhicule.

Pour toute question concernant la garantie et ses applications, veuillez consulter la section "Questions les plus fréquentes", ou adressez-vous à votre concessionnaire.


Le présent manuel fait usage des symboles suivants:

 **AVERTISSEMENT:** Avertit d'un risque de blessure.

 **ATTENTION:** Avertit d'un risque d'endommagement du véhicule ou d'une pièce.

 **REMARQUE:** Annonce une information supplémentaire.

Une bonne compréhension des informations données dans ce manuel permettra au conducteur d'utiliser son véhicule de façon adéquate.

 **AVERTISSEMENT:** Les moteurs et pièces composantes identifiés dans ce manuel ne devraient pas être utilisés avec des produits autres que ceux mentionnés en page couverture de ce manuel.

La plupart des données sont imprimées à la fois en unités métriques et en unités ordinaires (système impérial). Dans les cas où il n'est pas nécessaire d'obtenir une grande précision, certains résultats de conversion sont complétés en chiffres ronds, pour plus de facilité.

Pour de plus amples informations sur l'entretien et la réparation, il est possible d'obtenir du fabricant un Manuel de réparation complet.

SÉCURITÉ SUR MOTONEIGE

Prenez toujours les précautions suivantes:

- Vérifiez si l'accélérateur fonctionne librement avant de faire démarrer le moteur.
- Pour arrêter le moteur, actionnez l'interrupteur d'urgence, le capuchon coupe-circuit, ou coupez le contact avec la clé.
- Nettoyez le phare, le feu arrière et le feu d'arrêt, puis vérifiez leur fonctionnement.
- Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque la courroie d'entraînement, le garde-courroie et/ou le garde-poulie ne sont pas en place
- Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque la chenille n'est pas en contact avec le sol.
- Il est dangereux de mettre le moteur en marche lorsque le capot n'est pas en place.
- L'essence est un liquide inflammable, donc dangereux. Pour vous en servir, choisissez un endroit bien aéré et arrêtez le moteur. Ne fumez pas. Tenez loin de la flamme nue ou des étincelles. Si vous décelez des émanations d'essence, vous devrez en déterminer la cause immédiatement et remédier à cette situation.
- Maintenez toujours votre véhicule en parfait état.
- Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler sur l'asphalte, la terre battue ou autres surfaces abrasives. Il en résulte une usure excessive des pièces.

- Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler dans les rues ou sur les routes publiques. Cette pratique est d'ailleurs interdite dans la plupart des provinces et des états.
- N'installez que des pièces de rechange standard et jamais de plaques pour augmenter l'écartement des skis, de pare-chocs ou de porte-bagages, etc., car ces pièces pourraient compromettre la stabilité et la sûreté du véhicule. Évitez d'ajouter des accessoires qui modifieraient la forme de base du véhicule.
- Lorsque le véhicule doit demeurer à l'extérieur pour la nuit ou pour une longue période, il est recommandé de le protéger des intempéries en le recouvrant d'une bâche.
- Ne lubrifiez pas les câbles d'accélérateur et/ou de frein, ni leur gaine.
- N'effectuez que les opérations de lubrification et d'entretien décrites dans ce manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être à l'arrêt.
- Ces motoneiges sont monoplaces: seul le conducteur peut y monter.
- Si, lors de réparations ou de démontage, il y a lieu de déposer un contre-écrou de nylon, toujours le remplacer par un neuf. Serrer au couple recommandé dans le Manuel de réparation.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE DE TOUS LES PASSAGES MARQUÉS "AVERTISSEMENT" ET "ATTENTION" QUI SE TROUVENT DANS CE MANUEL ET SUR LE VÉHICULE.

CE MANUEL DOIT DEMEURER AVEC LE VÉHICULE AU MOMENT D'UNE REVENTE.

TABLE DES MATIÈRES

GARANTIE LIMITÉE 1985	4
QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES	6
LISTE DES DISTRIBUTEURS	8
IDENTIFICATION DU VÉHICULE	9
COMMANDES	
Manette de l'accélérateur, manette du frein, manette du frein de stationnement, dispositif de retenue du frein de stationnement, interrupteur d'allumage/éclairage, interrupteur d'allumage, interrupteur d'éclairage, commutateur d'éclairage, bouton de l'avertisseur, interrupteur d'urgence, capuchon coupe-circuit, démarreur manuel, amorceur, décompresseur, levier de changement de vitesse, indicateur de vitesse, bouton de remise à zéro du totalisateur journalier, porte de cache-moteur, indicateur du niveau d'essence, ouverture du capot, coffret de rangement, porte-fusible, attelage, attaches à skis	10
RODAGE	
Rodage, révision - 10 heures, vérifications à effectuer	14
CARBURANT	
Type d'essence recommandé, type d'huile recommandé, rapport essence/huile, méthode de préparation du mélange, tableau de mélange essence/huile	16
AVANT DE DÉMARRER	
Vérifications à effectuer	18
DÉMARRAGE	
Démarrage manuel, démarrage électrique, dernière vérification, démarrage d'urgence	18
LUBRIFICATION	
Fréquence, mécanisme de direction, roues de bogie, essieu arrière, niveau d'huile du carter de chaîne, niveau d'huile de la boîte de vitesses, poulie motrice, poulie menée	20
ENTRETIEN	
Tableau, dépose du cache-moteur, dépose du garde-courroie/garde-poulie, dépose de la courroie d'entraînement, état de la courroie d'entraînement, courroie d'entraînement neuve, état du frein, réglage du frein, réglage du contacteur du feu d'arrêt, bougie, batterie, état de la suspension, réglage de la suspension, état de la chenille, tension et alignement de la chenille, poulie motrice, mécanisme de direction, réglage de la direction, attaches du silencieux, écrous de culasse, écrous du support moteur, réglage du carburateur, volets d'aération avant, silencieux d'admission, courroie du ventilateur, tension de la chaîne d'entraînement, visée du faisceau, remplacement des ampoules, inspection générale	23
RÉMISAGE	
Chenille, suspension, ski, commandes, carter de chaîne, boîte de vitesse, poulie motrice, poulie menée, lubrification du moteur et de l'amorceur, réservoir et carburateur, batterie, châssis, inspection générale	36
MISE EN ORDRE	
Vérifications à effectuer	40
INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT	41
OUTILS	43
FICHE TECHNIQUE	44
SCHEMA DE CÂBLAGE	46
GUIDE SI	48
CHANGEMENT D'ADRESSE OU TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ ..	49

GARANTIE LIMITÉE 1985

1 - DURÉE

BOMBARDIER®INC., en tant que fabricant, garantit chaque motoneige BOMBARDIER® 1985 vendue au détail, comme véhicule neuf et non utilisé, par un concessionnaire autorisé BOMBARDIER pour:

- 12 mois consécutifs.

2 - CE QUE BOMBARDIER FERA

Pendant ladite période de garantie, BOMBARDIER s'engage à réparer et/ou remplacer, à son choix, les pièces qui, dans des conditions normales d'usage et d'entretien, présenteront une défectuosité de matériau et/ou de fabrication. Le remplacement par une pièce d'origine BOMBARDIER et/ou la réparation sera effectuée sans frais de pièces ou de main-d'oeuvre, par un concessionnaire autorisé BOMBARDIER.

3 - TOUT TRAVAIL SOUS GARANTIE SERA EFFECTUÉ À LA CONDITION SUIVANTE

Que le client présente au concessionnaire chargé du travail, la copie cartonnée de la Carte d'enregistrement de garantie BOMBARDIER qu'il a reçue du concessionnaire à l'achat de son véhicule.

4 - TRANSFERT

La présente garantie peut être transférée au(x) propriétaire(s) subséquent(s), pour le reste de sa durée, à partir de la date de la première vente.

5 - EXCLUSIONS — NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- Les pièces endommagées par une usure normale, comme, entre autres:
 - courroies d'entraînement
 - glissières
 - bougies
 - ampoules
 - lisses de ski
- les pièces de rechange et/ou accessoires qui ne sont pas d'origine BOMBARDIER;
- les dommages résultant de l'installation de pièces autres que les pièces d'origine BOMBARDIER;
- les dommages causés par un manque à satisfaire aux règles d'entretien décrites dans le Manuel du conducteur, étant entendu que toutes les opérations d'entretien y compris les frais de main-d'oeuvre, le coût des pièces, les lubrifiants, les mises au point et/ou les réglages seront aux frais du client;
- une batterie humide;
- les véhicules conçus et/ou utilisés pour fins de compétition;
- tous les accessoires facultatifs installés sur la motoneige; tous les accessoires et pièces de rechange sont assujettis à leur garantie particulière, s'il en est;
- les dommages résultant d'un accident, d'un incendie ou d'autres événements fortuits, d'une mauvaise utilisation du véhicule, d'un abus ou d'une négligence;

-
- les dommages résultant de l'utilisation de la motoneige sur des surfaces autres que celles de neige;
 - les dommages résultant de modifications de la motoneige non approuvées par écrit par BOMBARDIER;
 - les pertes subies par le propriétaire comme, entre autres, les frais de transport, remorquage, appels téléphoniques, taxi, ou tous autres dommages indirects.

6 - GARANTIE DE LA BATTERIE:

- 12 mois consécutifs (divisés proportionnellement).

La garantie offrira pleine protection (100%) à partir de la date d'achat de la motoneige jusqu'au 30 avril suivant. Le reste de la période de 12 mois sera divisé proportionnellement comme suit:

- 50% du 30 avril au 1er décembre
- 40% du 1er décembre au 31 décembre
- 30% du 1er janvier à la fin de la garantie

7 - GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES

La présente garantie confère des droits spécifiques à son titulaire, lequel peut également avoir d'autres droits juridiques, variables d'un état à l'autre, ou d'une province à l'autre. Là où elle s'applique, la présente garantie remplace expressément toute autre garantie légale ou contractuelle, expresse ou implicite de BOMBARDIER INC., ses distributeurs et/ou ses concessionnaires autorisés, y compris toute garantie d'accommodement pour quelque raison que ce soit; autrement, la durée de la garantie implicite se limite à la durée de la présente garantie. Toutefois, certains états ou certaines provinces n'admettant aucune limite quant à la durée d'une garantie implicite, la limitation ci-avant peut ne pas s'appliquer.

Certains états ou certaines provinces n'admettent pas l'exclusion ou la limitation portant sur les dommages imprévus ou indirects; par conséquent cette limitation ou exclusion peut ne pas s'appliquer.

Nul n'est autorisé à modifier, verbalement ou par écrit, la présente garantie ni à offrir une autre garantie que la présente. Dans le cas où cette indication ne serait pas respectée, ni BOMBARDIER ni aucune autre personne, ne pourra être tenue responsable de modifications apportées à la présente garantie.

Bombardier Limitée se réserve le droit de modifier n'importe quand sa politique de garantie, sans pour autant avoir à modifier la garantie des véhicules déjà vendus.

8 - FACE À UN PROBLÈME

Face à un problème d'entretien ou à quelqu'autre difficulté, nous vous suggérons:

1. d'essayer de résoudre le problème avec votre concessionnaire ou son gérant de service;
2. si le concessionnaire ne peut résoudre le problème, d'écrire à votre distributeur régional (voir "Liste des distributeurs" dans le Manuel du conducteur);
3. si votre cas n'est toujours pas réglé, de nous écrire finalement à:

Bombardier Inc.
Département de Service
Division des produits récréatifs
Valcourt, Québec, Canada, JOE 2L0

Février 1984
Bombardier Inc.
Valcourt, Québec, Canada, JOE 2L0

®* Marques de commerce de Bombardier Inc.

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

Q: Pourquoi ma motoneige doit-elle être enregistrée? Car en fait, ma facture atteste la date d'achat de mon véhicule.

R: Votre garantie est valide chez n'importe quel concessionnaire autorisé du produit en question. La carte d'enregistrement constitue l'élément clé fournissant au concessionnaire tous les renseignements qui lui sont nécessaires pour remplir les formules de réclamation sous garantie. Les informations qu'elle contient servent également à communiquer aux clients un éventuel rappel sécuritaire.

Q: J'ai acheté ma motoneige dans la province de Québec, mais c'est en Ontario que je l'utilise. Est-ce que le concessionnaire de ma région en Ontario peut accepter d'effectuer sur ma motoneige les travaux couverts par la garantie?

R: Oui, n'importe quel concessionnaire en Amérique du Nord peut effectuer les réparations couvertes par la garantie, à condition que le client lui présente sa Carte d'enregistrement de garantie.

Q: Où puis-je trouver les renseignements concernant la lubrification et l'entretien de ma motoneige?

R: Dans le Manuel du conducteur.

Q: Est-ce que la garantie peut devenir nulle si je n'utilise ou n'entretiens pas ma motoneige neuve exactement comme l'indique le Manuel du conducteur?

R: La garantie d'une motoneige neuve ne peut devenir nulle. Toutefois, si un bris ou une panne surviennent à la suite d'une utilisation ou d'un entretien non conformes au Manuel du conducteur, CE bris ou CETTE panne ne seront pas couverts par la garantie. Il en va de même des opérations de mise au point effectuées par le client, comme le réglage de l'allumage, du carburateur, de l'injection d'huile et/ou du mélange d'huile.

Q: Pourriez-vous donner quelques exemples d'usage anormal, de négligence ou d'abus?

R: Ce sont là des termes généraux dont le sens, dans bien des cas, se recoupe. Pour être plus précis et concret, mentionnons les exemples suivants: fonctionnement du véhicule jusqu'à épuisement d'huile, bris de la chaîne dû à un manque de lubrification, bris d'une pièce dû à une utilisation du véhicule alors qu'une autre pièce était cassée ou endommagée, etc. Pour toute question relative au fonctionnement ou à l'entretien de votre véhicule, bien vouloir consulter votre concessionnaire.

Q: Quels sont les frais qui reviennent au client pendant la période de garantie?

R: Tous les frais provenant de l'entretien normal du véhicule, des réparations non couvertes par la garantie, d'accidents, de collisions, de même que le coût de l'huile et des bougies, ainsi que les dommages indirects, comme le stipule la garantie.

Q: Les pièces de rechange d'origine Bombardier utilisées lors de réparations sous garantie sont-elles couvertes par la garantie?

R: Oui, toute pièce d'origine Bombardier installée lors d'une réparation sous garantie par un concessionnaire autorisé est couverte jusqu'à expiration de la garantie du véhicule.

Q: Si je vends ma motoneige pendant que la garantie est encore en vigueur, le nouveau propriétaire pourra-t-il bénéficier du reste de la période de garantie?

R: Oui, pourvu que le véhicule ait déjà été enregistré auprès du fabricant. Il faut, de plus, que la carte de transfert de propriété qui se trouve à la fin de ce manuel, soit remplie et expédiée à Bombardier Inc.

Q: Comment puis-je obtenir de l'aide, advenant un problème?

R: Votre concessionnaire et Bombardier Inc. sont particulièrement soucieux de votre satisfaction, en tant qu'acheteur d'un produit Bombardier. Normalement tout problème qui pourrait survenir relativement à l'achat ou à l'utilisation de votre motoneige sera réglé par la division du Service ou celle des Ventes, chez votre concessionnaire. Toutefois, il est bien évident qu'en dépit des meilleures intentions de chaque personne en cause, certains malentendus peuvent parfois se produire. Ainsi, en cas de problème qui n'aurait pas été résolu à votre satisfaction, nous vous suggérons de discuter de votre problème avec un des gérants chez votre concessionnaire. Il arrive souvent que les plaintes résultent d'un problème de communication et l'un des gérants saura alors régler promptement la question. Si le problème a déjà été soumis au gérant des ventes ou au gérant de service, contacter le concessionnaire lui-même ou le gérant général.

LISTE DES DISTRIBUTEURS

DISTRIBUTEURS CANADIENS

BOMBARDIER INC.
DISTRIBUTEUR DE L'EST DU CANADA
Division Atlantique
C.P. 670
Shediac, Nouveau-Brunswick, E0A 3G0
(506) 386-6117
**Îles-de-la-Madeleine, Nouvelle-Écosse,
Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard**

Division Québec
1350 Boulevard Nobel
Boucherville, Québec, J4B 1A1
(514) 655-6121
Province de Québec

Division de l'Ontario
230 Bayview Drive
Barrie, Ontario, L4N 4Y8
(705) 728-8600
Province de l'Ontario

BROOKS EQUIPMENT LIMITED
1616 King Edward Street
C.P. Box 985
Winnipeg, Manitoba, R3C 2V8
(204) 633-7247
**Colombie Britannique, Manitoba,
Saskatchewan, Alberta, Yukon**

CHARLES R. BELL LIMITED
Terre-Neuve, Labrador
Bureaux
- Riverside Drive
C.P. 1050
Corner Brook, Terre-Neuve, A2H 6J3
(709) 634-3533
- 81 Kenmount Road
C.P. 8127
St-Jean, Terre-Neuve, A1B 3N1
(709) 722-6700

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON
165 Boulevard Hymus
Pointe-Claire, Québec, H9R 1G2
(514) 697-8500
**Territoires du Nord-Ouest, District de Franklin,
Keewatin**

DISTRIBUTEURS AMÉRICAINS

BOMBARDIER CORPORATION
Tous les états (sauf Alaska)

BUREAUX DE SERVICE
- East Main Street Road
Malone, New York 12953
(518) 483-4411

- 4505 West Superior Street
C.P. 6106
Duluth, Minnesota 55806
(218) 628-2881

- C.P. 1569
Idaho Falls, Idaho, 83401
(208) 529-9510

BUREAU NATIONAL DES VENTES
- O'Hare Lake Plaza
2350 Devon Avenue
Suite 150
Des Plaines, Illinois 60018
(312) 298-9540

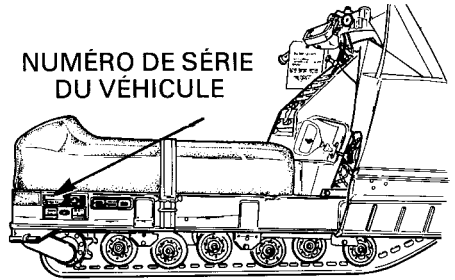
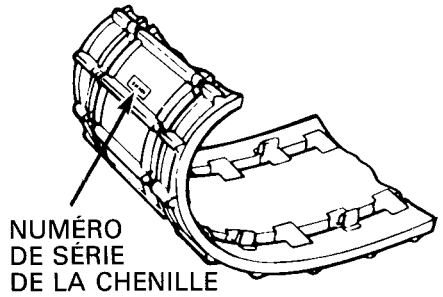
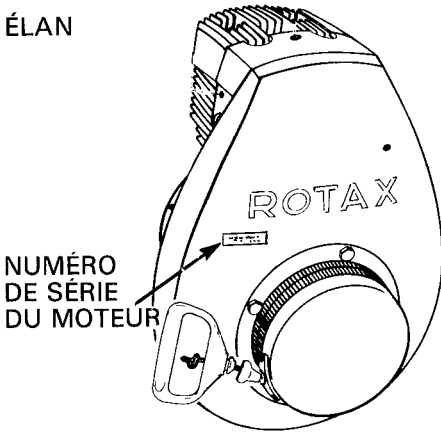
MILLER EQUIPMENT AND RECREATIONAL
CENTER
1049 Whitney Road
Anchorage, Alaska 99501
(907) 274-9513
Alaska

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

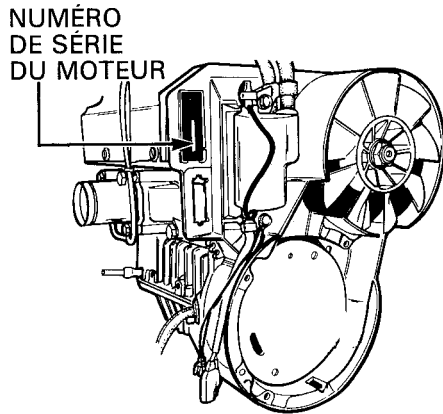
Pour une raison ou pour une autre, il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, les numéros de série de votre motoneige (moteur, chenille, châssis). Ce serait le cas, par exemple, lors d'une réclamation à la garantie ou si votre véhicule était volé.

C'est pourquoi, nous vous indiquons la façon de retrouver facilement les numéros de série dont vous pouvez avoir besoin.

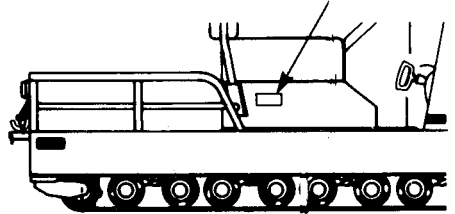
ÉLAN



ALPINE



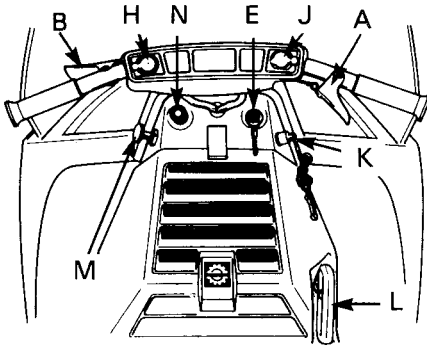
NUMÉRO DE SÉRIE DU VÉHICULE



○ **REMARQUE:** Il est fortement recommandé de noter tous les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurances. Cette précaution s'avérerait sûrement des plus utiles en cas de vol.

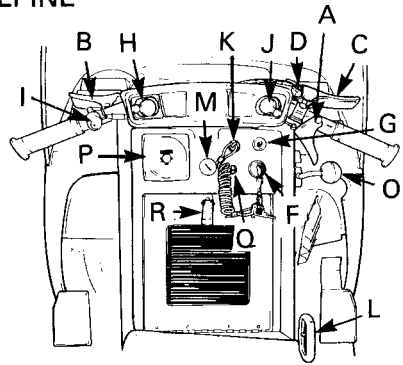
COMMANDES

ÉLAN



- A) Manette de l'accélérateur
- B) Manette du frein
- C) Manette de frein de stationnement (Alpine seulement)
- D) Dispositif de retenue du frein de stationnement (Alpine seulement)
- E) Interrupteur d'allumage/éclairage (Élan seulement)
- F) Interrupteur d'allumage (Alpine seulement)
- G) Interrupteur d'éclairage (Alpine seulement)
- H) Commutateur d'éclairage
- I) Bouton de l'avertisseur (Alpine seulement)

ALPINE



- J) Interrupteur d'urgence
- K) Capuchon coupe-circuit
- L) Démarreur manuel
- M) Amorçeur
- N) Décompresseur (Élan seulement)
- O) Levier de changement de vitesse (Alpine seulement)
- P) Indicateur de vitesse (Alpine seulement)
- Q) Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier (Alpine seulement)
- R) Porte du cache-moteur (Alpine seulement)

A) Manette de l'accélérateur

Fixée à la poignée droite du guidon. Le régime du moteur augmente et l'embrayage s'effectue en fonction de la pression exercée sur la manette de l'accélérateur. Le moteur revient automatiquement au ralenti dès que l'on relâche la manette.

B) Manette du frein

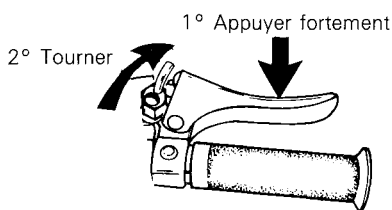
Fixée à la poignée gauche du guidon. Le freinage est proportionnel à la pression exercée sur la manette, au type de terrain et à son recouvrement de neige.

◆ **AVERTISSEMENT:** Sur le modèle Alpine, toujours immobiliser complètement le véhicule et maintenir le frein pour effectuer le changement de vitesse. Ceci est important spécialement dans une pente.

C) Manette du frein de stationnement (Alpine seulement)

Fixée à la poignée droite du véhicule. Appliquer lorsque vous stationnez le véhicule.

Pour bloquer :

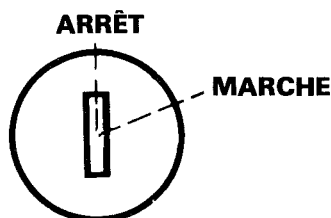


D) Dispositif de retenue du frein de stationnement (Alpine seulement)

Dispositif servant à maintenir bloqué le frein de stationnement. Pour bloquer le dispositif ; appuyer fortement sur la manette, tourner le dispositif dans le sens horaire pour maintenir la manette en place. Pour débloquer le dispositif ; appuyer fortement sur la manette, tourner le dispositif dans le sens anti-horaire.

▼ **ATTENTION:** Toujours débloquent le dispositif de retenue avant d'appuyer sur la manette de l'accélérateur pour déplacer le véhicule.

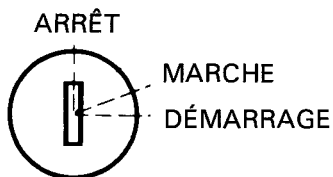
E) Interrupteur d'allumage/éclairage (Élan seulement)



Commutateur à 2 positions (MARCHE/ARRÊT). Pour faire démarrer le moteur, tourner la clé vers la droite (position MARCHE) ; POUR L'ARRÊTER, tourner vers la gauche (position ARRÊT).

Tous les feux S'ALLUMENT automatiquement lorsque le moteur démarre.

F) Interrupteur d'allumage (Alpine seulement)



Commutateur à 3 positions (ARRÊT/MARCHE/DÉMARRAGE). Pour faire démarrer le moteur, tourner la clé vers la droite (position DÉMARRAGE) et la tenir. Dès que le moteur tourne, laisser la clé revenir à MARCHE. Pour arrêter le moteur, tourner la clé vers la gauche (position ARRÊT).

▼ **ATTENTION:** En tenant la clé à la position DÉMARRAGE une fois le moteur démarré, on risque d'endommager le démarreur.

G) Interrupteur d'éclairage (Alpine seulement)

Commande à deux positions. Pour allumer le phare et le feu arrière, tirer le bouton. (L'interrupteur d'allumage doit être à MARCHE.)

H) Commutateur d'éclairage

Placé sur la poignée gauche du guidon, le commutateur permet d'orienter le faisceau vers le haut (feu de route) ou vers le bas (feu de croisement).

I) Bouton de l'avertisseur (Alpine seulement)

Fixé à la poignée gauche du guidon. Pour utiliser l'avertisseur sonore, appuyer sur le bouton.

J) Interrupteur d'urgence

Interrupteur à 3 positions placé sur la poignée droite du guidon.

Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, pousser le levier à la position "ARRÊT" du haut ou du bas et appliquer simultanément les freins.

Pour faire démarrer le moteur, s'assurer que le levier est à la position médiane "MARCHE".



◆ **AVERTISSEMENT:** Pour votre sécurité, l'interrupteur d'urgence est facile d'accès. Attention de ne pas l'actionner par inadvertance.

Dès la première sortie, le conducteur devrait se familiariser avec ce dispositif en l'actionnant à plusieurs reprises. Il développera ainsi un réflexe qui lui sera très utile en cas d'urgence.

◆ **AVERTISSEMENT:** Si le dispositif a été actionné pour cause d'urgence, il faut repérer et corriger la défaillance avant de remettre le moteur en marche.

K) Capuchon coupe-circuit

Rattacher la corde du dispositif au conducteur (par exemple au poignet). Bien enfoncer le capuchon sur son réceptacle avant de faire démarrer le moteur.

En cas d'urgence, retirer le capuchon de son réceptacle et le moteur s'arrêtera automatiquement.

○ **REMARQUE:** Le capuchon doit toujours être bien en place pour que le moteur fonctionne.

◆ **AVERTISSEMENT:** Si le capuchon coupe-circuit a été actionné pour cause d'urgence, il faut repérer et corriger la défaillance avant de remettre le moteur en marche.

L) Démarreur manuel

Dispositif à reboinage automatique, placé du côté droit du véhicule.

Pour faire démarrer le moteur, tirer sur la poignée.

M) Amorceur

Commande à deux positions. Tirer et pousser 2 ou 3 fois le bouton pour faire fonctionner le dispositif. Toujours actionner l'amorceur pour démarrer lorsque le moteur est froid. L'emploi en est cependant inutile lorsque le moteur est encore chaud.

N) Décompresseur (Élan seulement)

Tirette à 2 positions (OUVERT/FERMÉ). Pour l'actionner, tirer complètement.

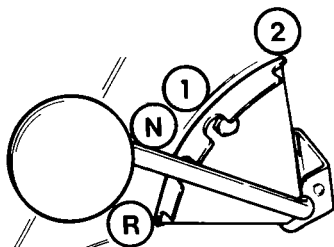
▼ **ATTENTION:** Le décompresseur facilite le démarrage, en réduisant la compression du moteur. Repousser la tirette dès que le moteur tourne, pour ne pas endommager ce dernier.

O) Levier de changement de vitesse (Alpine seulement)

Levier à 4 positions, (2 MARCHE AVANT / POINT MORT / MARCHE ARRIÈRE).

▼ **ATTENTION:** Ne jamais manier le levier lorsque la motoneige est en marche.

◆ **AVERTISSEMENT:** Toujours appliquer les freins lorsqu'on entreprend un changement de vitesse.



P) Indicateur de vitesse **(Alpine seulement)**

Dispositif relié directement à l'essieu moteur. Un cadran à lecture directe indique la vitesse du véhicule en kilomètre/heure et un odomètre enregistre la distance totale parcourue.

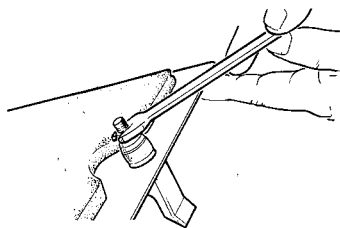
Un totalisateur journalier fait aussi partie de l'indicateur de vitesse.

Q) Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier **(Alpine seulement)**

Pour ramener à zéro, tourner le bouton noir (situé sous le capuchon coupe-circuit) jusqu'à ce que le cadran n'indique que des zéros.

R) Porte du cache-moteur **(Alpine seulement)**

Pour atteindre le carburateur ou les bougies, soulever le loquet et ouvrir la porte du cache-moteur.



La serrure est munie d'un écrou qui permet d'en régler le mécanisme.

Indicateur du niveau d'essence

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne jamais vérifier le niveau d'essence à la lueur d'une allumette ou d'une flamme.

Élan:

Le réservoir étant translucide, le niveau d'essence est parfaitement visible.

Alpine:

Pour vérifier le niveau d'essence, dévisser le bouchon du réservoir et sortir la jauge.

Ouverture du capot

◆ **AVERTISSEMENT:** Il est dangereux de faire tourner le moteur lorsque le capot n'est pas en place, n'est pas fermé, ou n'est pas attaché.

Élan:

Défaire les deux attaches de chaque côté du véhicule.

○ **REMARQUE:** Soulever doucement le capot jusqu'à ce que le fil de retenue le maintienne ouvert.

Alpine:

Ouvrir le capot en tournant les poignées vers l'avant du véhicule, déposer le bouchon du réservoir à essence, soulever le capot et débrancher le bloc de jonction. Retirer le capot du véhicule.

Coffret de rangement

Élan:

Placé sous le capot. Pour y accéder, soulever ce dernier. Le meilleur endroit pour remiser les bougies, les câbles, la courroie, la lampe de poche, la trousse de premiers soins, etc.

Alpine:

Pour y accéder, enlever le dossier et faire basculer le siège. Le meilleur endroit pour remiser les bougies, les câbles, les courroies, etc.

○ **REMARQUE:** Pour prévenir les effets des chocs de roulement, il vaut mieux enrouler le matériel de secours et de dépannage dans un caoutchouc mousse.

Porte-fusible (Alpine seulement)

Le système de démarrage est protégé par un fusible de 30 ampères. Le porte-fusible est situé près du démarreur. Si le moteur ne démarre pas, vérifier ce fusible et le remplacer au besoin.

Les accessoires sont protégés par un fusible de 15 ampères. Le porte-fusible est situé à l'intérieur du cache-moteur, près de l'interrupteur d'allumage. Si les accessoires cessent de fonctionner, vérifier ce fusible et le remplacer au besoin.

Attelage (Alpine seulement)

Fixé au pare-chocs arrière, l'attelage comporte deux points d'attache: l'un de type crochet, l'autre de type plaque. Une goupille de sûreté est fournie afin de verrouiller l'attache de type crochet.

◆ **AVERTISSEMENT:** Pour tirer une carriole ou une remorque, toujours s'assurer de verrouiller l'attache de type crochet ou plaque avec une goupille de sûreté.

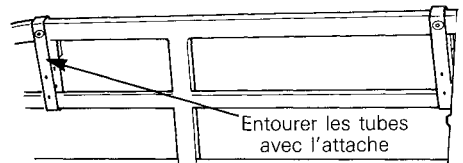
Les carrioies et les remorques tirées par une motoneige doivent être chargées de façon à obtenir le plus bas centre de gravité possible. Utilisez une barre de

retenue rigide. Lorsque vous avez des passagers en remorque, conduisez modérément et évitez les terrains inégaux. De plus, lorsque vous traversez une route, faites descendre les passagers de la remorque.

Attaches à skis (Alpine seulement)

Fixés au porte-bagages, ils servent à tenir les skis en place.

◆ **AVERTISSEMENT:** Toujours fixer les attaches à skis au porte-bagages de la façon illustrée lorsqu'on ne les utilise pas.



RODAGE

Les moteurs Bombardier-Rotax doivent subir une période de rodage avant de fournir leur puissance maximale. Pendant cette période de rodage (10 à 15 heures de marche), le mélange de carburant doit être plus riche, c'est-à-dire 40 parties d'essence pour une partie d'HUILE BLIZZARD. Le régime du moteur ne doit pas dépasser les 3/4 de sa puissance nette. Cependant, bien qu'il faille éviter de maintenir une vitesse élevée et de surchauffer le véhicule, il est recommandé de soumettre un moteur en cours de rodage à quelques accélérations vigoureuses ainsi qu'à de fréquentes variations de régime.

○ **REMARQUE:** Une courroie d'entraînement neuve doit subir un rodage de 15-25 km (10-15 milles).

▼ **ATTENTION:** Déposer et nettoyer les bougies après le rodage du moteur.

Révision - 10 heures

Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. Il en va de même pour une motoneige. C'est pourquoi nous vous recommandons de faire réviser votre véhicule par votre concessionnaire, et ce, à la première de ces deux éventualités: après les 10 premières heures d'utilisation ou 30 jours après l'achat.

Par la même occasion, vous pourrez discuter avec votre concessionnaire de toutes les questions auxquelles vous ne trouvez pas de réponse.

Souvenez-vous qu'il est plus facile d'effectuer dès ce moment les réglages ou les modifications qui s'imposent, que de continuer à utiliser votre motoneige jusqu'à ce qu'un bris ou une panne se manifeste.

Cette vérification est laissée aux frais du client.

VÉRIFICATIONS À EFFECTUER	✓
Réglage de l'allumage	
Tension de la courroie du ventilateur (Alpine seulement)	
État de la(des) bougie(s)	
Réglage du carburateur	
Écrous de culasse	
Écrous du support moteur	
Attaches du silencieux	
Niveau d'huile de la boîte de vitesses/carter de chaîne	
Tension de la chaîne (Alpine seulement)	
Niveau d'électrolyte de la batterie (Alpine seulement)	
Fonctionnement du frein et état des garnitures	
Alignement du(des) skis, (état de la(des) lisse(s))	
Resserrage du bras de direction à: 42 N•m (31 lb•pi) - Alpine 31 N•m (23 lb•pi) - Élan	
Resserrage du boulon de guidon à 42 N•m (31 lb•pi) (Alpine seulement)	
Alignement des poulies et état de la courroie d'entraînement	
État, tension et alignement de la(des) chenille(s)	
Lubrification (direction, suspension, poulie menée, etc.)	
Circuit électrique (raccords desserrés, fils dénudés, isolant endommagé); serrage des écrous, des boulons et des raccords	
Fonctionnement du système d'éclairage (phare, feu d'arrêt, etc.), de l'interrupteur d'urgence et du capuchon coupe-circuit.	

Il est recommandé de faire signer le concessionnaire à la suite de cette vérification.

Date de la révision

Signature du concessionnaire

CARBURANT

Toujours ajouter l'huile à l'essence dans les proportions recommandées. Effectuer un mélange parfait avant de remplir le réservoir.

Type d'essence recommandé

Utiliser de l'essence ordinaire avec ou sans plomb.

▼ **ATTENTION:** Ne jamais modifier les proportions recommandées ni employer d'autres carburants, comme la naphte, le méthane, etc...

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas remplir complètement le réservoir si le véhicule doit stationner dans un endroit chaud. L'essence aurait alors tendance à se dilater et à déborder du réservoir. Toujours essuyer l'essence répandu sur le véhicule.

Type d'huile recommandé

Utiliser "l'huile Blizzard" vendue par nos concessionnaires (N/P 496 0135 00 - 500 ml). Ce type d'huile demeure fluide à des température aussi basses que moins 40°C (-40°F).

C'est un mélange d'huiles basiques et d'additifs spécialement sélectionnés qui assure une excellente lubrification, une propreté constante du moteur et un encrassement minimum des bougies.

S'il est impossible d'obtenir "l'huile Blizzard", utiliser l'huile à injection Bombardier pour motoneige (P/N 496 0133 00-1 litre).

▼ **ATTENTION:** Ne jamais utiliser de l'huile minérale ordinaire ni de l'huile à moteur hors-bord.

Rapport essence/huile

On ne saurait trop insister sur l'importance du mélange de carburant, car les mélanges inadéquats sont l'une des principales causes de détérioration du moteur. La proportion recommandée est de 50 volumes d'essence pour un volume d'huile. (40/1 pendant le rodage).

SI

500 mL d'huile + 25 litres d'essence = 50/1

Impérial

16 oz d'huile + 5 gal imp. d'essence = 50/1

ou

500 mL d'huile + 5 1/2 gal imp. d'essence = 50/1

É.-U.

12 oz d'huile + 5 gal É.-U. d'essence = 50/1

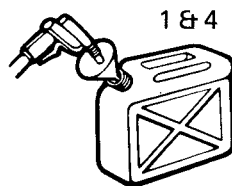
○ **REMARQUE:** Pour faciliter le mélange, conserver l'huile à la température de la pièce.

Méthode de préparation du mélange

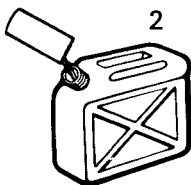
Utiliser un récipient propre. Ne jamais effectuer le mélange dans le réservoir de la motoneige. Pour ne pas être en reste, préparer deux mélanges dans des récipients de plastique ou de métal.

◆ **AVERTISSEMENT:** L'essence est un liquide inflammable et explosif. Il faut donc s'en servir dans un endroit aéré. Ne pas fumer. Tenir loin de la flamme nue ou des étincelles. S'il se produit une émanation d'essence en cours de route, faire examiner le véhicule sans délai. Enfin, ne jamais faire le plein pendant que le moteur tourne. Par temps très froid, éviter que l'essence ne vienne en contact avec la peau.

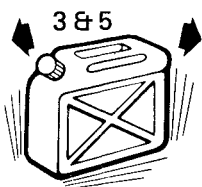
1. Verser 4 litres (1 gallon) d'essence dans un récipient propre.



2. Ajouter toute l'huile requise pour le mélange.



3. Remettre le bouchon et agiter vigoureusement le récipient.

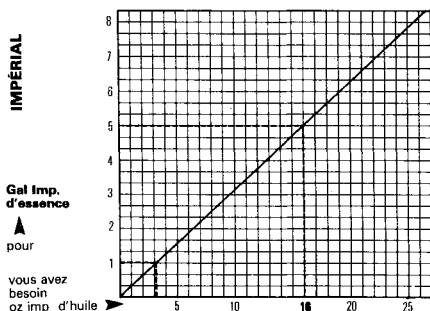
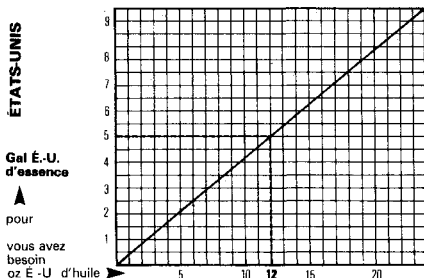
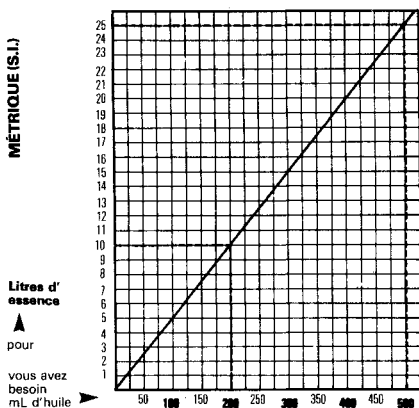


4. Ajouter le reste de l'essence.
5. Brasser de nouveau. À L'AIDE D'UN ENTONNOIR À FILTRE FIN, verser le mélange dans le réservoir.

◆ **AVERTISSEMENT:** Afin d'éviter de répandre de l'essence dans le compartiment du moteur, toujours utiliser un entonnoir pour faire le plein.

○ **REMARQUE:** L'huile ayant tendance à se déposer, il ne faut jamais oublier de brasser le récipient avant d'utiliser un mélange déjà préparé.

Tableau de MÉLANGE ESSENCE/HUILE (proportions de 50/1)



UTILISER L'HUILE BLIZZARD

AVANT DE DÉMARRER

Vérifications à effectuer:

- ACTIONNER LA MANETTE DE L'AC-CÉLÉRATEUR À QUELQUES REPRISES pour voir si elle fonctionne bien. Celle-ci doit revenir automatiquement au ralenti dès qu'on la relâche.
- Vérifier le niveau d'essence.
- S'assurer que le ski et les chenilles n'ont pas gelé au sol et que la direction fonctionne adéquatement.

- Actionner la manette du frein et s'assurer que le freinage est complet avant que la manette ne touche le guidon.
- S'assurer que la voie est complètement libre devant le véhicule.
- Nettoyer et vérifier le fonctionnement du phare avant, du feu arrière et du feu d'arrêt.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes.

DÉMARRAGE

Vérifier le mécanisme de l'accélérateur.

S'assurer que l'interrupteur d'urgence est à la position "MARCHE".

S'assurer que le capuchon coupe-circuit est en place et que la corde en est rattachée au conducteur.

Actionner l'amorceur (tirer et pousser 2 ou 3 fois).

○ **REMARQUE:** Il est inutile d'actionner l'amorceur si le moteur est chaud.

Tirer à fond sur le bouton du décompresseur (modèle Élan seulement).

Démarrage manuel

Introduire la clé dans le contact et la tourner à la position MARCHE.

Tirer lentement la poignée du démarreur manuel jusqu'à ce qu'elle offre une résistance, puis tirer vigoureusement. Laisser la poignée revenir lentement à sa position initiale.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas actionner l'accélérateur lors du démarrage.

Repousser le bouton du décompresseur dès que le moteur est en marche. (Modèle Élan seulement).

Démarrage électrique (Alpine seulement)

Introduire la clé dans le contact.

▼ **ATTENTION:** Ne jamais faire fonctionner le moteur lorsque la batterie est enlevée ou débranchée.

Tourner la clé vers la droite pour actionner le démarreur. Relâcher la clé dès que le moteur a démarré. S'il ne démarre pas au premier essai, ramener la clé à ARRÊT après chaque essai subséquent.

▼ **ATTENTION:** Afin d'éviter la surchauffe du démarreur, ne jamais l'actionner plus de 30 secondes à la fois. Attendre un peu pour le laisser refroidir avant de l'actionner à nouveau, s'il y a lieu.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas actionner l'accélérateur lors du démarrage.

○ **REMARQUE:** Si le démarreur électrique refuse de fonctionner, ramener la clé à "MARCHE" et utiliser le démarreur manuel.

Dernière vérification

Avant toute promenade ou excursion, vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'urgence et du capuchon coupe-circuit. Remettre le moteur en marche.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas rouler avec un véhicule dont l'interrupteur d'urgence ou le capuchon coupe-circuit ne fonctionne pas. Pour arrêter le moteur, ramener la clé à "ARRÊT". Voir le concessionnaire immédiatement.

Laisser le moteur se réchauffer avant de rouler à haut régime.

Démarrage d'urgence

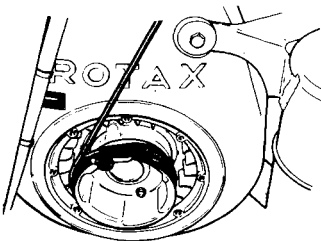
Si le câble du démarreur se rompt, faire démarrer le moteur avec le câble de secours.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas faire démarrer le véhicule au moyen de la poulie motrice, à moins d'une urgence. Faire réparer le véhicule dans le plus bref délai possible.

Élan:

Déposer l'ensemble du démarreur à rappel et en reposer la poignée au câble de secours.

Enrouler le câble sur la poulie de démarrage. Faire démarrer le moteur de la façon habituelle.



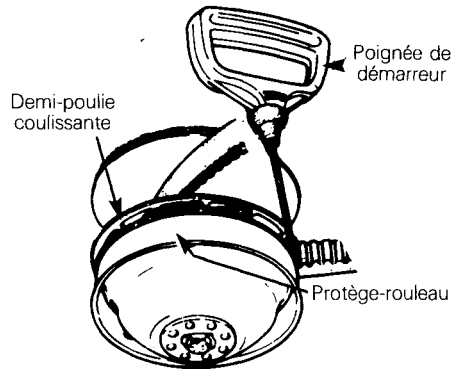
◆ **AVERTISSEMENT:** Après un démarrage au moyen de la poulie de démarrage, dans un cas d'urgence, ne pas réinstaller l'ensemble du démarreur.

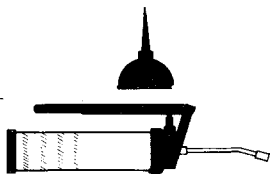
Alpine:

Attacher le câble de secours à la poignée du démarreur.

Déposer le garde-courroie et le garde-poulie, puis enrouler solidement le câble autour de la poulie motrice, entre la demi-poulie coulissante et le protège-rouleau. Faire démarrer le moteur de la façon habituelle.

◆ **AVERTISSEMENT:** Pour faire démarrer le véhicule au moyen de la poulie motrice, dans un cas d'urgence, ne pas faire de noeud à l'extrémité du câble de secours et ne pas réinstaller le garde-courroie, ni le garde-poulie.





Fréquence

La sécurité, la durée et le bon fonctionnement de votre motoneige dépendent de son entretien. Dans la plupart des cas, une performance médiocre provient d'un mauvais entretien. Quelques minutes par semaine suffisent à garder votre motoneige en parfaite condition.

Lubrifier la direction et la suspension tous les mois ou après chaque période d'utilisation de 40 heures. Lubrifier plus fréquemment si le véhicule est utilisé sur neige fondante.

◆ **AVERTISSEMENT:** Effectuer les opérations de lubrification conformément aux instructions contenues dans ce manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. Il est recommandé de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts par ce manuel.

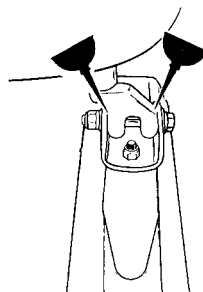
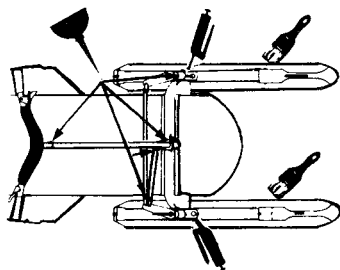
◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas lubrifier les câbles de l'accélérateur et/ou du frein, ni leurs gaines.

Mécanisme de direction

Élan:

Lubrifier les jambes de ski au raccords de graissage jusqu'à ce que la graisse sorte aux joints. Enduire le coussinet de graisse.

Huiler les boulons de coupleur de ressort, les quatre (4) joints à rotule et les deux (2) pivots du tube principal du guidon.



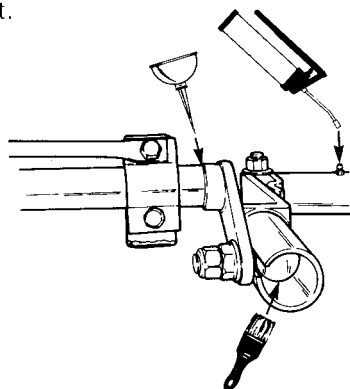
Alpine:

Lubrifier la jambe de ski au raccord de graissage, jusqu'à ce que la graisse sorte au joint.

Avec une petite brosse enduite de graisse basse température, lubrifier le joint à rotule et le coussinet de la lame maîtresse.

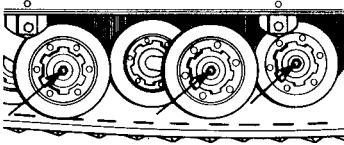
Avec de l'huile légère, lubrifier le ressort supérieur de la colonne de direction. Laisser l'huile pénétrer dans le logement. Huiler l'extrémité inférieure mobile du bras de direction.

Huiler le boulon du coupleur de ressort.



Roues de bogie (galets)

Avec de la graisse basse température, lubrifier les roues de bogie de la suspension, par les raccords de graissage, jusqu'à ce que la graisse sorte aux joints intérieurs.

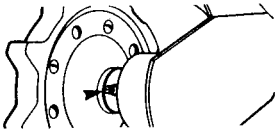


Alpine:

Pour lubrifier les roues intérieures, coucher le véhicule sur le côté et appuyer sur la chenille pour dégager les raccords de graissage.

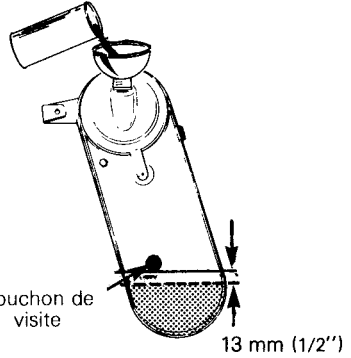
Essieu arrière

À l'aide d'une pompe à basse pression, introduire de la graisse basse température dans les raccords de graissage de l'essieu arrière.



Niveau d'huile du carter de chaîne (Élan seulement)

Retirer le coffret de rangement, de même que le bouchon de visite et voir si le niveau d'huile arrive à 13 mm (1/2") du bas de l'orifice. Sinon, ajouter la quantité nécessaire d'huile à carter. Pour ce, enlever le bouchon de remplissage avec une clé à bougies.



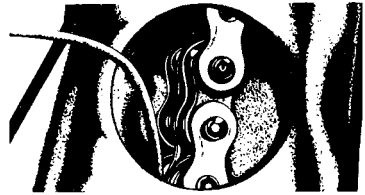
Niveau d'huile de la boîte de vitesses (Alpine seulement)

La boîte de vitesses contient 455 mL (16 onces) d'huile.

Pour vérifier le niveau.

Enlever le couvercle de caoutchouc situé sur le côté inférieur droit de la boîte de vitesses.

À l'aide d'un fil de fer, vérifier le niveau d'huile. Celui-ci doit atteindre 82 mm (3 1/4").



Introduire l'huile par l'orifice de remplissage. Utiliser l'huile à carter de chaîne Bombardier N/P 413 8019 00.

Poulie motrice (Élan seulement)

Lubrifier la poulie motrice deux fois par mois ou après chaque période d'utilisation de 20 heures.

◆ **AVERTISSEMENT:** La lubrification de la poulie motrice ne doit être effectuée que par un concessionnaire autorisé. Ce dernier doit également démonter, nettoyer, vérifier et lubrifier la poulie s'il y a lieu à toutes les 50 heures de fonctionnement ou à la fin de chaque saison, selon la première des deux éventualités.

Poulie menée

Déposer le garde-poulie et la courroie d'entraînement. Ouvrir la poulie menée (tourner et pousser la demi-poulie coulissante).

Bien nettoyer l'arbre de la poulie menée.

Appliquer sur l'arbre une légère couche de graisse type "basse température".

○ **REMARQUE:** Étendre la graisse sur toute la longueur de l'axe en faisant glisser la demi-poulie coulissante. Essuyer l'excédent en ayant soin de ne pas laisser de graisse sur les faces internes de la poulie.

ENTRETIEN

Le tableau suivant indique quelles opérations vous ou votre concessionnaire devez effectuer, et à quels intervalles. En vous conformant aux recommandations qui sont faites dans cette section, vous vous assurerez de nombreuses années de loisirs agréables et peu coûteux avec votre motoneige.

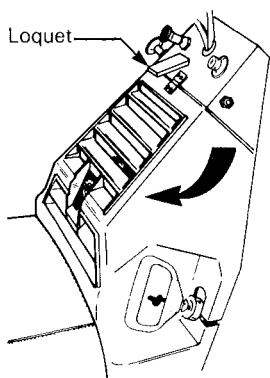
AVERTISSEMENT: N'effectuer que les opérations d'entretien contenues dans ce manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. Il est recommandé de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts par ce manuel.

TABLEAU D'ENTRETIEN	Chaque semaine ou tous les 240 km (150 mi)	Chaque mois ou tous les 800 km (500 mi)	Une fois par année ou tous les 3200 km (2000 mi)	Voir page
État de la courroie d'entraînement	●			26
État du frein	●			26
Réglage du frein		●		27
Bougie(s)		●		28
Batterie (Alpine seulement)	●			29
État de la suspension		●		29
Réglage de la suspension (Alpine seulement)		(au besoin)		29
Chenille(s)		●		29
Tension et alignement des chenilles		●		30
Poulie motrice (Alpine seulement)		●		31
Mécanisme de direction		●		31
Réglage de la direction		●		31
Attaches du silencieux		●		32
Écrous de culasse			●	32
Écrous du support moteur			●	32
Réglage du carburateur			●	32
Courroie de ventilateur (Alpine seulement)			●	34
Tension de la chaîne d'entraînement (Alpine seulement)			●	34
Visée du faisceau			●	34
Inspection générale		●		35

REMARQUE: Au regard d'un entretien adéquat, la révision consécutive aux dix premières heures d'utilisation du véhicule a une très grande importance.

Dépose du cache-moteur (Élan seulement)

1. Décrocher le loquet qui se trouve au point de rencontre du cache-moteur et du tableau de bord.



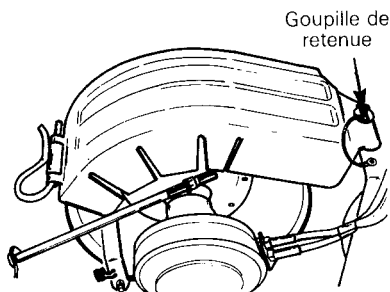
2. Pousser le cache-moteur vers le bas, puis le basculer vers l'arrière. Pour la repose, faire l'inverse.

Dépose du garde-courroie/ garde-poulie

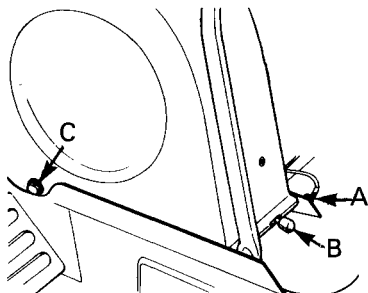
◆ **AVERTISSEMENT:** Ne jamais faire démarrer le moteur lorsque le garde-courroie et/ou le garde-poulie ne sont pas en place.

Élan:

1. Ouvrir le capot et enlever le cache-moteur.
2. Déposer le garde-poulie de la poulie menée (avant) en le dégageant de ses attaches.



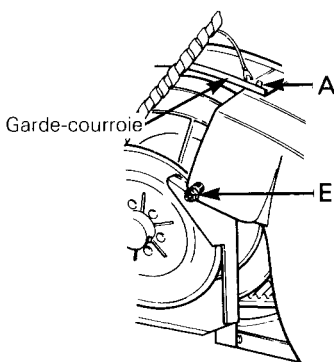
3. Pour déposer le garde-poulie de la poulie motrice, retirer la pince d'attache (A) et pousser le boulon à ressort (B) vers l'extérieur du véhicule pour dégager la cheville.



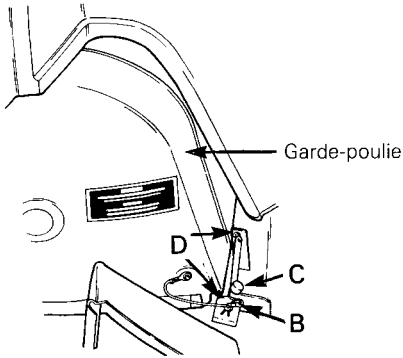
4. Dégager le garde-poulie de son support (C) en le poussant vers l'avant. Soulever le garde-poulie pour le sortir.

Alpine:

1. Déposer le capot. Retirer la pince d'attache (A) et pencher le garde-courroie vers l'avant du véhicule. S'il y a lieu de le déposer, soulever pour le dégager.



2. Retirer la pince d'attache (B).
3. Pousser le bouton (C) vers le moteur.
4. Soulever et tirer le garde pour le dégager complètement des supports arrière (D).



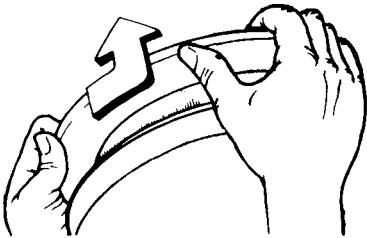
5. Pousser le garde-poulie vers l'avant pour le dégager de l'attache avant (E).

Dépose de la courroie d'entraînement

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne jamais faire démarrer le moteur lorsque la courroie d'entraînement n'est pas en place.

Élan:

1. Ouvrir le capot; déposer le garde-poulie.
2. Ouvrir la poulie menée en tournant et poussant la demi-poulie coulissante; la maintenir ouverte.



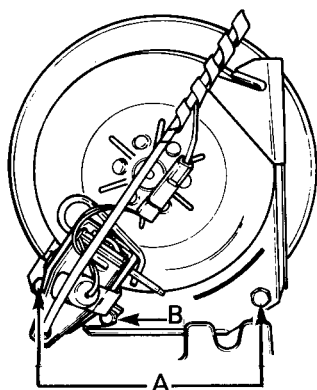
3. Faire glisser la courroie par-dessus le rebord supérieur de la demi-poulie coulissante.



4. Faire glisser la courroie par-dessus la poulie motrice et la retirer du véhicule. Faire l'inverse pour reposer la courroie.

Alpine:

1. Déposer le capot, le garde-courroie et le garde-poulie.
2. Déposer les deux boulons (A) qui retiennent le support de roulement au châssis.
3. Desserrer l'écrou (B) de façon à séparer la pince de frein du support de roulement.
4. Faire pivoter le support de roulement d'un demi-tour.
5. Ouvrir la poulie menée en tournant et poussant la demi-poulie coulissante.
6. La maintenir ouverte.
7. Faire glisser la courroie par-dessus le rebord supérieur de la demi-poulie fixe.
8. Dégager la courroie de la poulie motrice.
9. La dégager du véhicule en la faisant passer sous la poulie menée, le support de roulement et le disque de frein.



Pour installer la courroie d'entraînement, faire l'inverse.

État de la courroie d'entraînement

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, effilée ou usée de façon anormale (usure inégale, usure d'un seul côté, crampons manquants, matériau fendillé). L'usure anormale de la courroie peut provenir d'un mauvais alignement des poulies, d'un régime excessif alors que la chenille est gelée, de démarrages rapides sans réchauffement préalable, d'une poulie couverte d'ébarbures ou rouillée, d'huile sur la courroie ou d'une courroie de rechange tordue. Au besoin, voir le concessionnaire.

Vérifier la largeur de la courroie. Remplacer la courroie si sa largeur est inférieure à: Élan - 27 mm (1 1/16").
Alpine - 30 mm (1 3/16").

Courroie d'entraînement neuve

Après l'installation d'une courroie d'entraînement neuve, il est fortement recommandé d'observer une période de rodage de 25 km (15 milles).

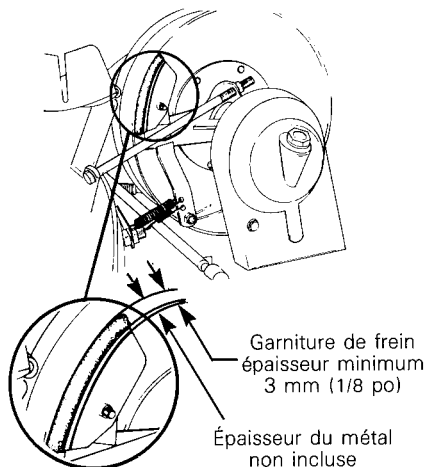
○ **REMARQUE:** Toujours remiser une courroie de rechange de façon qu'elle conserve sa forme naturelle.

État du frein

L'efficacité du freinage est un facteur essentiel de sécurité. Ne jamais circuler sans s'être assuré du bon fonctionnement du mécanisme.

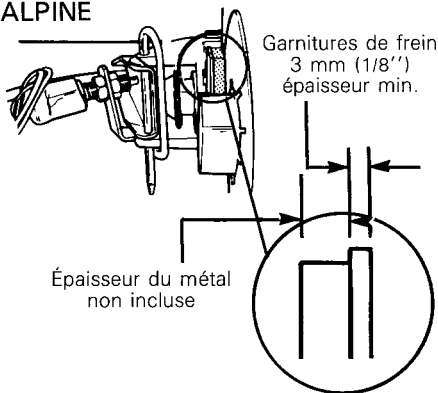
◆ **AVERTISSEMENT:** Remplacer les garnitures de frein si elles ont moins de 3 mm (1/8") d'épaisseur. Voir le concessionnaire.

ÉLAN



○ **REMARQUE:** Ce véhicule a un système de freinage en double. Toujours inspecter chaque frein.

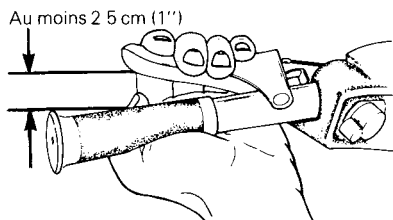
ALPINE



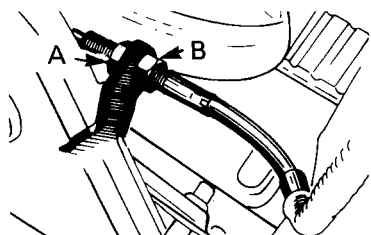
Réglage du frein

Élan:

Le freinage devrait être complet lorsque la manette se trouve à AU MOINS 2.5 cm (1") du guidon.

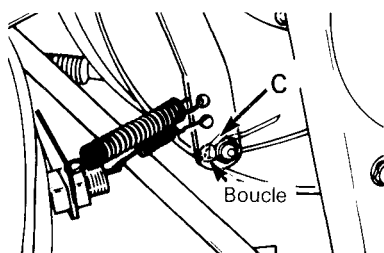


Pour effectuer un réglage sommaire, desserrer l'écrou A et serrer l'écrou B, ce qui aura pour effet d'augmenter le jeu de la manette. Pour diminuer le jeu, procéder de façon inverse.



Après avoir terminé le réglage sommaire, resserrer solidement les écrous A et B. Si le jeu demeure inadéquat, effectuer un réglage plus poussé.

Pour ce, desserrer l'écrou (C) retenant le câble au levier inférieur. Ajuster le câble à la longueur voulue, puis resserrer l'écrou. S'assurer que les écrous utilisés pour le réglage sommaire se trouvent à mi-chemin environ du câblage d'ajustement.

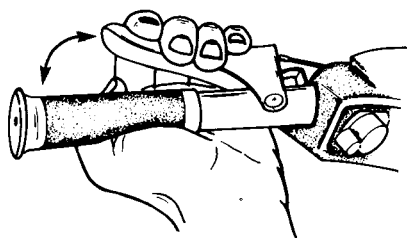


◆ **AVERTISSEMENT:** Le câble de frein doit faire une boucle autour de la tête du boulon. Tirer vigoureusement la manette de frein pour vérifier la solidité du câble.

Alpine:

Le mécanisme de freinage est autoréglable. Pour obtenir une réaction de freinage plus rapide, tirer vigoureusement la manette du frein à quelques reprises; ceci actionnera le mécanisme de réglage automatique.

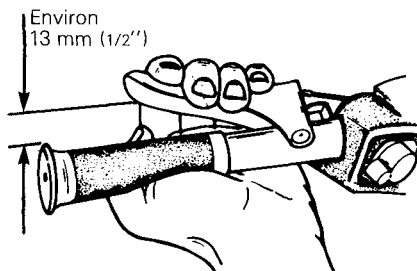
Tirer vigoureusement



○ **REMARQUE:** La vérification suivante doit être faite sur chaque manette de frein.

Après le réglage, le freinage devrait être complet lorsque la manette de frein se trouve à environ 13 mm (1/2") de la poignée du guidon. Sinon, voir le concessionnaire.

Après le réglage, le freinage devrait être complet lorsque la manette de frein se trouve à environ 13 mm (1/2") de la poignée du guidon. Sinon, voir le concessionnaire.



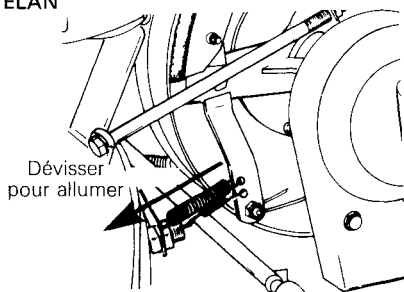
Réglage du contacteur du feu d'arrêt

Pour vérifier le fonctionnement du contacteur du feu d'arrêt, tirer le levier de frein et vérifier si une faible résistance se fait sentir lorsque la poulie menée est tournée. C'est la position à laquelle le feu d'arrêt devrait s'allumer.

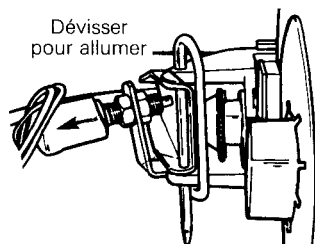
Pour effectuer un réglage du contacteur du feu d'arrêt,

- desserrer les écrous de blocage du contacteur;
- en tenant le levier à la position d'allumage, dévisser le contacteur pour allumer le feu d'arrêt ou le visser pour l'éteindre;

ÉLAN



ALPINE



- serrer les écrous de blocage du contacteur et vérifier de nouveau le fonctionnement du feu d'arrêt.

Bougie

Débrancher et enlever la(les) bougie(s).

○ **REMARQUE:** Sur le modèle Alpine, ouvrir la porte du cache-moteur et enlever les volets d'aération situés sur le dessus du cache-moteur. Dévisser les bougies à l'aide de la douille et de l'allonge comprises dans la trousse à outils.

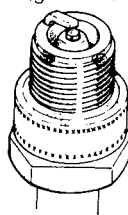
Presser ici
en tirant vers le haut
pour enlever les volets



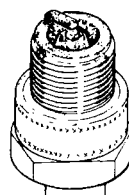
En vérifier l'état:

- bec brunâtre: fonctionnement normal.
- bec noir: mélanges du ralenti et / ou de haute vitesse trop riches; rapport huile / essence inadéquat; bougies non conformes; fonctionnement prolongé au ralenti.
- bec gris clair: mélange du ralenti ou de haute vitesse trop pauvre; bougies non conformes; rapport huile / essence inadéquat; fuite à un joint.

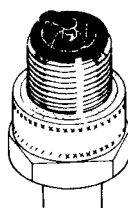
Surchauffée
(gris clair)



Normale
(brunâtre)



Encrassée
(noir)



▼ **ATTENTION:** Si l'état de la bougie ne semble pas normal, consulter le concessionnaire.

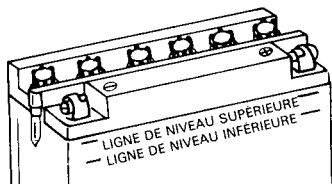
À l'aide d'une jauge d'épaisseur, vérifier l'écartement des bougies. Il devrait être de: Élan - 0.5 mm (.020")

Alpine - 0.4 mm (.016").

Remettre la(les) bougie(s) en place et la(les) brancher.

Batterie (Alpine seulement)

Vérifier chaque semaine le niveau de l'électrolyte. S'il est plus bas que la ligne de niveau supérieure, remplir d'eau distillée.



Au besoin, nettoyer les bornes et les raccords avec une brosse à poils raides pour faire disparaître toute trace de corrosion. Laver avec du bicarbonate de soude et de l'eau. Rincer soigneusement et bien sécher.

▼ **ATTENTION:** Ne pas laisser pénétrer le détersif à l'intérieur de la batterie. Il pourrait dégrader l'électrolyte.

Brancher les câbles de la batterie. Enduire les bornes et les raccords de vaseline pour prévenir la corrosion. Vérifier la solidité de la batterie et s'assurer que le tuyau de trop-plein n'est pas obstrué ou tordu.

◆ **AVERTISSEMENT:** Le tuyau de trop-plein ne doit pas être obstrué, plié ou tordu, sinon les gaz s'accumuleront et une explosion pourra survenir. Éviter tout contact de l'électrolyte avec la peau.

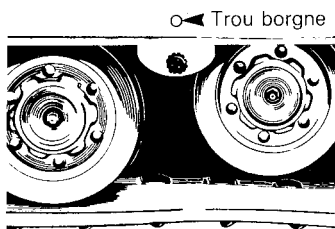
▼ **ATTENTION:** Toujours retirer la batterie du véhicule avant de la charger, afin d'éviter que l'électrolyte se répande.

État de la suspension

Vérifier l'état des ressorts de la suspension. Les remplacer s'ils sont brisés ou affaiblis. Voir s'il y a usure ou desserrement. Effectuer les corrections nécessaires.

Réglage de la suspension (Alpine seulement)

Il est possible d'augmenter la manoeuvrabilité du véhicule en rehaussant les points d'attache extérieurs des axes transversaux. À cet effet, des trous borgnes ont été prévus à environ 3.5 cm (1 3/8") au-dessus des trous d'origine. Pour élever les bogies, compléter le perçage des trous avec une mèche de 8 mm (5/16") de diamètre, enlever les vis retenant les axes au châssis et les fixer dans les trous supérieurs.



État de la chenille

Soulever l'arrière du véhicule. (Sur le modèle Alpine, placer le levier de changement de vitesse à la position de marche avant).

Le moteur **arrêté**, tourner la chenille à la main. S'assurer qu'elle n'est pas usée ni fendillée, que ses fibres ne sont pas découvertes, qu'il n'y manque aucun segment protecteur et qu'ils sont en bon état. Dans le cas contraire, voir le concessionnaire.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas rouler avec un véhicule dont une chenille est coupée, tordue ou endommagée.

Tension et alignement de la chenille

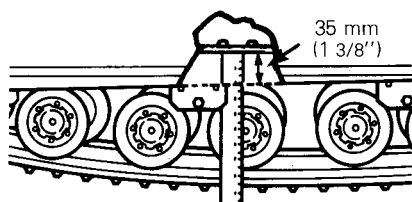
Soulever l'arrière du véhicule. À l'aide d'une règle, vérifier la tension de la chenille.

ATTENTION: Une tension excessive occasionnera une perte de puissance et une contrainte exagérée sur les pièces composantes de la suspension.

REMARQUE: S'il y a trop de jeu, la chenille frottera sur le châssis.

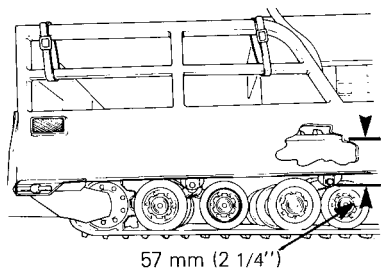
Élan:

Au bogie du centre, la distance entre l'intérieur du haut de la chenille et la base du marchepied doit être de 35 mm (1 3/8").



Alpine:

Chaque chenille doit présenter une flexion de 57 mm (2 1/4") entre son rebord intérieur au haut et le centre du boulon de retenue de l'avant-dernier bogie de la partie arrière.

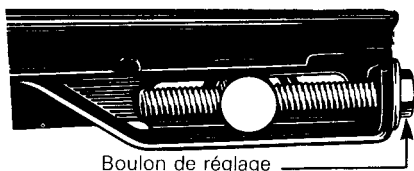


Réglage (pour les deux modèles)

Pour régler la tension:

Desserrer les écrous de blocage des ressorts des plaques de raccordement (situés du côté intérieur des ressorts).

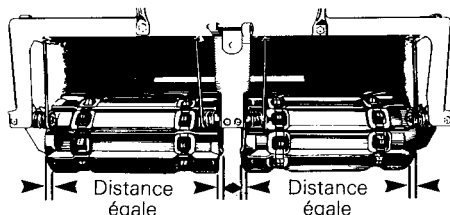
Pour augmenter la tension, tourner les boulons de réglage en sens horaire. Pour la diminuer, tourner en sens anti-horaire.



REMARQUE: Le réglage de la tension et celui de l'alignement sont étroitement liés. Ne pas effectuer l'un sans l'autre.

AVERTISSEMENT: Avant de vérifier l'alignement, s'assurer qu'aucun objet ne risque d'être entraîné par la chenille. Garder mains, pieds, outils et vêtements éloignés d'elle. S'assurer que personne ne se trouve à proximité du véhicule.

Faire démarrer le moteur et faire tourner **lentement** la chenille; s'assurer qu'elle est bien centrée et qu'elle tourne uniformément sur les roues dentées arrière. La distance entre les bords de la chenille et les plaques de raccordement doit être la même des deux côtés. Un mauvais alignement entraînera l'usure prématurée de la chenille et des roues dentées.



Pour régler:

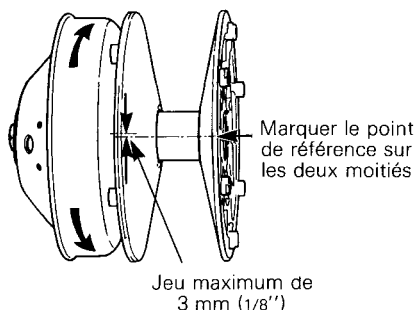
Arrêter le moteur et tourner le boulon de réglage approprié en sens horaire pour éloigner la chenille de la plaque de raccordement.

Serrer les écrous de blocage des plaques de raccordement.

Faire tourner lentement la chenille et vérifier de nouveau l'alignement.

Poulie motrice (Alpine seulement)

Vérifier l'état de la douille de Duralon en mesurant le jeu de la demi-poulie coulissante. Pour ce, retenir la moitié intérieure et voir si la demi-poulie coulissante se déplace de plus de 3 mm (1/8") dans la direction des flèches. Si tel est le cas, consulter le concessionnaire.



Mécanisme de direction

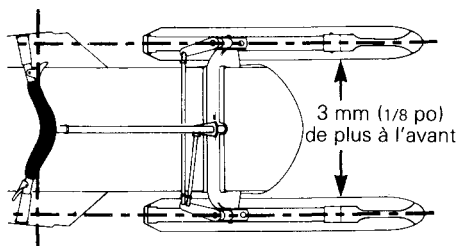
Vérifier la solidité des éléments du mécanisme de direction (bras de direction, boulons, et joint à rotule, etc...) et les resserrer au besoin.

Vérifier l'état de la lisse de ski et du ski. Remplacer si la lisse est plus qu'à demi usée.

Réglage de la direction

Élan:

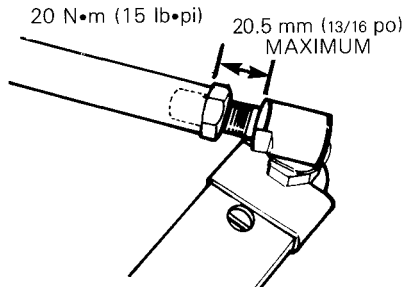
Les skis doivent avoir une divergence de 3 mm (1/8"). Pour vérifier, mesurer la distance qui sépare les skis à l'avant et à l'arrière des lames-ressorts.



Pour ajuster:

dévisser les écrous de blocage de la barre d'accouplement la plus longue; tourner la barre d'accouplement à la main jusqu'à l'obtention de l'alignement prescrit; resserrer solidement les écrous.

◆ **AVERTISSEMENT:** La longueur maximum de la partie filetée du joint à rotule qui n'est pas engagée dans la barre d'accouplement ne doit pas excéder 20.5 mm (13/16 po). Serrier l'écrou de blocage à 20 N•m (15 lb•pi).

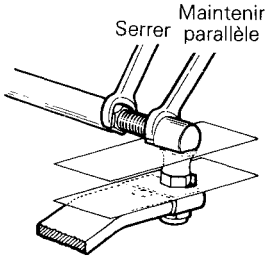


Le guidon doit en outre être à l'horizontale lorsque les skis sont orientés vers l'avant.

Pour le régler:

Dévisser les écrous de blocage de la barre d'accouplement la plus courte; tourner la barre d'accouplement à la main jusqu'à ce que le guidon soit à l'horizontale; resserrer solidement les écrous. Vérifier la solidité des boulons des bras de direction, de même que l'état des joints à rotules, etc.

◆ **AVERTISSEMENT:** Le logement du joint à rotule sphérique doit être parallèle au bras de direction. Le maintenir en place pendant le serrage des écrous. S'assurer qu'au moins la moitié de la partie filetée du joint à rotule pénètre dans la barre d'accouplement.



Alpine:

Le ski doit être perpendiculaire au guidon.

Pour l'aligner:

Enlever le rembourrage du guidon.

Enlever le boulon qui retient le guidon à la colonne de direction.

Enlever le guidon de façon à découvrir l'extrémité cannelée de la colonne de direction.

Installer le guidon perpendiculairement au ski. Remettre le boulon et serrer à 38-47 N•m (28-35 lb•pi).

○ **REMARQUE:** S'il est impossible d'aligner correctement les cannelures au guidon, déplacer le support inférieur de la direction (situé sur le dessus de la boîte de vitesses). Se servir des rainures prévues à cet effet.

Attaches du silencieux

La tuyauterie d'échappement doit être solidement attachée. Vérifier les attaches. Remplacer les ressorts et/ou les resserrer au besoin.

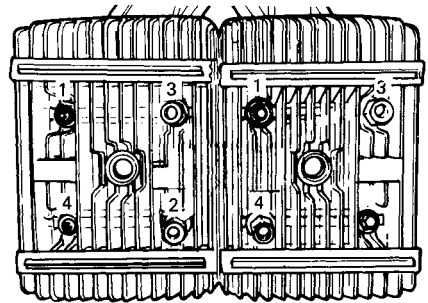
Sur le modèle Alpine, s'assurer aussi que le système d'évacuation forcée est bien en ligne et serré.

▼ **ATTENTION:** Ne pas rouler avec un véhicule dont le silencieux est débranché, sinon le moteur subira de graves dommages.

Écrous de culasse

Le moteur froid, s'assurer que le serrage des écrous de culasse présente un couple uniforme de 21 N•m (15 lb•pi).

Serrer dans l'ordre indiqué par l'illustration.



IMPORTANT: Cette vérification doit s'effectuer après les cinq premières heures de marche.

Écrous du support moteur

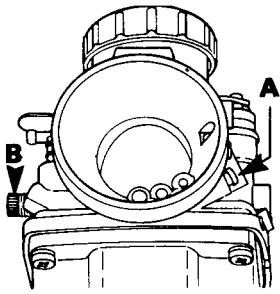
Vérifier la solidité des écrous. Les resserrer au besoin à 38 N•m (28 lb•pi).

Réglage du carburateur

▼ **ATTENTION:** Ne jamais circuler lorsque le silencieux d'admission est débranché. Il pourrait en résulter de graves dommages au moteur.

A) Mélange du ralenti

Tourner complètement la vis du mélange du ralenti vers la droite (jusqu'à ce qu'une faible résistance se fasse sentir). La reculer ensuite d'1 1/2 tour.



B) Ralenti

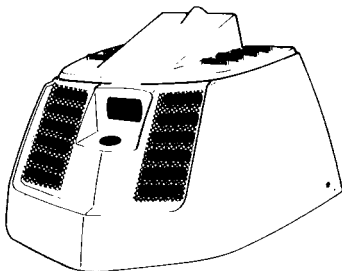
Tourner la vis du ralenti vers la droite jusqu'à ce qu'elle vienne en contact avec le tiroir d'accélérateur puis lui faire effectuer deux (2) autres tours (réglage préliminaire). Démarrer et laisser réchauffer le moteur, puis régler le régime du ralenti en tournant la vis du ralenti dans un sens ou dans l'autre.

Vitesse du ralenti:

- Élan: 1300-1500 tr/mn
- Alpine: 1800-2000 tr/mn

ATTENTION: Ne pas tenter de régler le régime du ralenti avec la vis du mélange du ralenti. Il pourrait en résulter de graves dommages au moteur. S'il est impossible d'obtenir le régime approprié, voir le concessionnaire.

Volets d'aération avant (Alpine seulement)



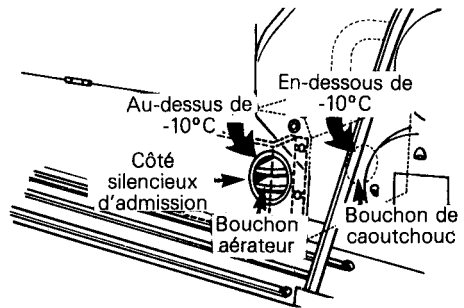
Pour circuler sur neige poudreuse, il est préférable d'obstruer les volets d'aération avant (voir illustration), en utilisant l'ensemble de déflecteurs à neige fourni avec le véhicule.

Il faut cependant les dégager dès que la neige devient plus compacte ou que le moteur s'échauffe.

Silencieux d'admission (Alpine seulement)

ATTENTION: Ne jamais circuler lorsque le tube du silencieux d'admission est débranché. Il pourrait en résulter de graves dommages au moteur.

Lorsque la température dépasse -10°C (14°F), poser le bouchon de caoutchouc sur le côté moteur et le bouchon aérateur sur le côté du silencieux d'admission, de façon à créer une circulation d'air frais.

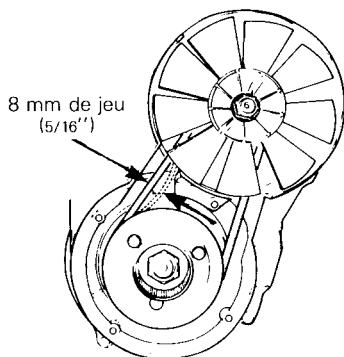


Lorsque la température est inférieure à -10°C (14°F) ou lorsque la neige est poudreuse, poser le bouchon de caoutchouc du côté silencieux d'admission et le bouchon aérateur du côté moteur pour que la chaleur dégagée par ce dernier soit dirigée vers le carburateur.

ATTENTION: Suivre ces directives à la lettre. Sinon, le moteur surchauffera ou il y aura formation de glace dans le carburateur.

Courroie du ventilateur (Alpine seulement)

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée ou usée de façon inégale, etc. La courroie doit avoir un jeu de 8 mm (5/16").



Si la courroie semble endommagée ou si sa tension est inadéquate, voir le concessionnaire.

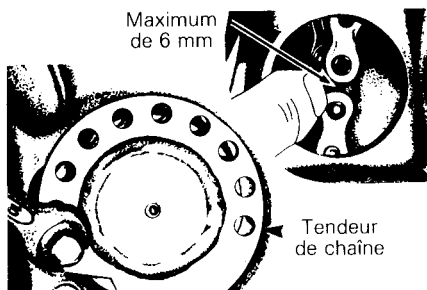
AVERTISSEMENT: Toujours réinstaller le protecteur de ventilateur.

Tension de la chaîne d'entraînement (Alpine seulement)

Avant de vérifier la tension, faire avancer le véhicule, de façon à obtenir le jeu véritable. Vérifier la tension. Tourner la poulie menée de 1/2 tour vers l'avant et revérifier la tension.

Établir un jeu de 3 à 6 mm (1/8 à 1/4").

Enlever le boulon de fixation du tendeur de chaîne (le tendeur est placé dans la partie inférieure gauche de la boîte de vitesse).

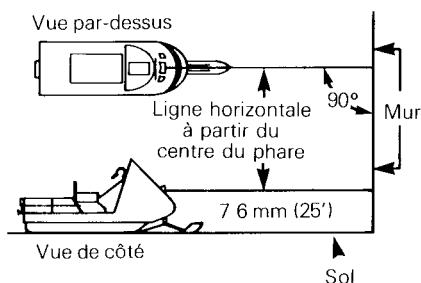


Tourner le tendeur jusqu'à l'établissement de la tension voulue.

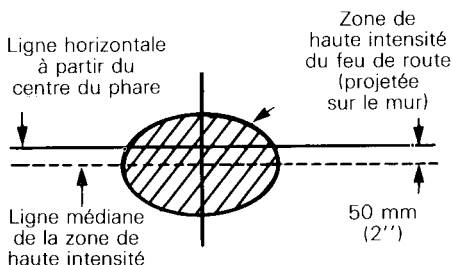
Bloquer le tendeur avec le boulon de fixation.

Visée du faisceau

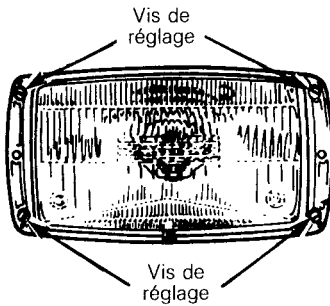
L'angle de visée du phare a déjà été réglé avant la livraison. Toutefois, si une correction est nécessaire, placer le véhicule sur une surface plane à environ 7.6 m (25') d'un mur ou d'un écran.



Après avoir allumé le feu de route, c'est-à-dire l'éclairage le plus puissant, s'assurer que le centre du faisceau lumineux du feu de route (zone de haute intensité) est à 50 mm (2") sous la ligne horizontale du phare. Le conducteur doit alors être assis sur son véhicule.

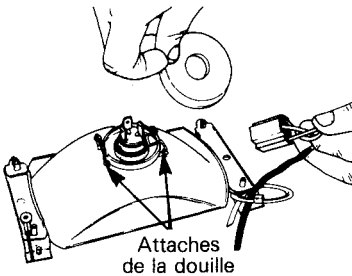


Pour effectuer un réglage, serrer ou desserrer les quatre (4) vis de réglage.



Remplacement des ampoules

Si l'ampoule du phare est grillée, faire basculer le capot. Débrancher le connecteur du phare. Déposer l'enveloppe de caoutchouc, ouvrir les attaches de la douille et remplacer l'ampoule.



Si l'ampoule du feu arrière est grillée, enlever la lentille rouge et remplacer l'ampoule.

◆ **AVERTISSEMENT:** Toujours vérifier le fonctionnement de chaque feu après le remplacement des ampoules.

Inspection générale

Vérifier les raccords et autres éléments du circuit électrique. S'assurer qu'il n'y a pas de fils dénudés ou d'isolants défectueux. Examiner soigneusement le véhicule et resserrer tous les boulons, écrous ou raccords. Vérifier l'usure du ski et de la lisse de ski.

REMISAGE

Lorsqu'une motoneige demeure inutilisée pendant plus d'un mois (notamment en été), il faut la remiser convenablement et effectuer un certain nombre d'opérations: **remplacer les pièces défectueuses, lubrifier les pièces mobiles, nettoyer le carburateur et faire en sorte que, dans l'ensemble, le véhicule soit en ordre de marche lorsque le moment sera venu de s'en servir.**

◆ **AVERTISSEMENT:** N'effectuer que les opérations décrites, dans le présent manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être à l'arrêt. Il est recommandé de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts par ce manuel.

Chenille

Examiner la chenille. S'assurer qu'elle n'est pas usée ou fendillée, qu'il n'y manque aucun guide, et que les tiges de renfort ne sont pas brisées. Faire les remplacements nécessaires.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas rouler avec un véhicule dont la chenille est coupée, tordue ou endommagée.

Soulever l'arrière du véhicule et l'installer sur un chevalet. Pendant la période de remisage, la chenille ne doit pas être en contact avec le sol.

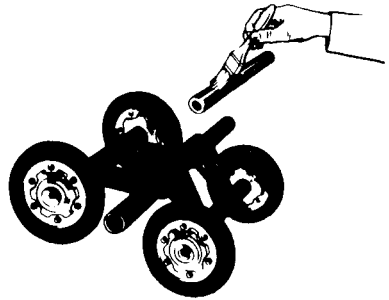
○ **REMARQUE:** Il faut tourner la chenille périodiquement (tous les 40 jours), et la tension ne doit pas être relâchée.

▼ **ATTENTION:** Pour éviter d'endommager la chenille, ne pas remiser le véhicule dans un endroit où la température dépasse 38°C (100°F).

Suspension

Déposer les bogies. Déposer les axes transversaux et les nettoyer, de même que les bogies.

Remplacer les axes transversaux s'ils sont courbés ou usés. Les enduire de graisse type "basse température".



Graisser chaque roue jusqu'à ce que la vieille graisse soit disparue. Vaporiser un enduit protecteur sur les ressorts. À défaut, les essuyer avec un chiffon imbibé d'huile.

Remonter les bogies et s'assurer que les pièces tournent librement. Remettre les bogies en place.

Serrer les boulons des axes transversaux à 30 N•m (23 lb•pi).

Lubrifier l'essieu arrière aux raccords de graissage.

Ski

Nettoyer le ski et son ressort. Graisser la jambe de ski au raccord de graissage. Vérifier l'état du ski, de la lisse et du ressort à lames. Les remplacer au besoin. Vaporiser un enduit protecteur sur le ski. À défaut, utiliser un chiffon imbibé d'huile.

Commandes

Huiler les articulations du mécanisme de direction. Vérifier la solidité du bouillon d'accouplement du ressort, du bras de direction et du joint à rotule. Les resserrer au besoin.

Huiler les articulations du frein.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et/ou de frein, ni leurs gaines. Ne pas répandre d'huile sur les garnitures de frein.

Enduire les raccords électriques et les interrupteurs d'une couche d'enduit protecteur non graisseux. À défaut, utiliser de la vaseline.

Carter de la chaîne (Élan seulement)

Vidanger le carter et le remplir comme il se doit. Pour vidanger le carter, déposer le bouchon de visite (bouchon du bas) et incliner le véhicule à gauche.

Boîte de vitesses (Alpine seulement)

Vidanger la boîte de vitesses et la remplir de 455 mL (16 oz) d'huile à carter Bombardier. (Le bouchon de vidange est situé sous le châssis).



Poulie motrice

Faire vérifier et nettoyer la poulie motrice par le concessionnaire à la fin de chaque saison.

Poulie menée

Déposer la courroie d'entraînement. Nettoyer l'arbre de la poulie menée et l'enduire d'une légère couche de graisse type "basse température". Actionner plusieurs fois la demi-poulie coulissante pour répartir la graisse. Vaporiser de l'enduit protecteur sur les surfaces internes de la poulie.

○ **REMARQUE:** Enlever la courroie d'entraînement pour toute la durée du remisage.

Lubrification du moteur et de l'amorceur

Il faut lubrifier l'intérieur du moteur pour empêcher la formation de rouille sur les parois de cylindre.

Pour effectuer les opérations de remisage (moteur et amorceur), procéder comme suit:

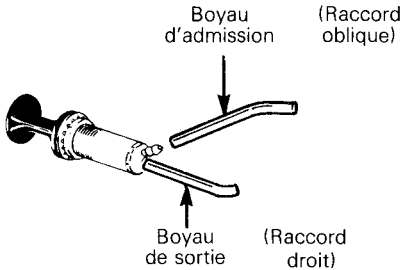
Moteur

1. Faire démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti jusqu'à ce qu'il atteigne sa température de fonctionnement normale.
2. Arrêter le moteur, déposer le silencieux d'admission, redémarrer le moteur.
3. Introduire de l'huile à injection Bombardier pour motoneige dans le diffuseur du carburateur jusqu'à ce que le moteur s'étouffe.
4. Déposer la(les) bougie(s) et verser environ 85 mL (3 oz Imp. liq., 3 oz É.-U. liq.) d'huile dans le(s) cylindre(s).
5. Faire tourner manuellement le moteur pour permettre au vilebrequin d'effectuer 2 ou 3 révolutions.
6. Réinstaller la(les) bougie(s) et le silencieux d'admission.

Ne pas faire fonctionner le moteur pendant la période de remisage.

Amorceur

1. Débrancher le boyau d'admission d'amorceur de l'amorceur lui-même.



2. Tenir le boyau plus haut que le réservoir à essence afin d'éviter que l'essence s'écoule.
3. En se servant d'un boyau approprié, brancher une extrémité de ce boyau à l'orifice d'admission de l'amorceur et placer l'autre extrémité dans un contenant d'huile à injection Bombardier pour motoneige.
4. Activer l'amorceur de façon à le remplir d'huile.
5. Réinstaller le boyau d'admission de l'amorceur à l'amorceur lui-même.

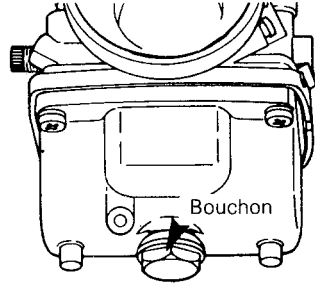
Réservoir et carburateur

Retirer le bouchon et vidanger le réservoir à l'aide d'un siphon.

◆ **AVERTISSEMENT:** L'essence est un liquide inflammable et explosif. Toujours s'en servir dans un local bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin de la flamme nue ou des étincelles.

Pour empêcher la formation de dépôts, il faut assécher complètement le carburateur avant le remisage.

Une fois le réservoir vidé, déposer le bouchon de la chambre du flotteur. Vidier le carburateur et réinstaller le bouchon.



Vérifier tous les conduits de carburant. Les remplacer au besoin.

Batterie (Alpine seulement)

Déposer la batterie pour la durée du remisage.

Pour ce, effectuer les opérations suivantes:

1. Débrancher les câbles de la batterie et déposer le couvercle de retenue de la batterie.

▼ **ATTENTION:** Pour éviter toute possibilité de mettre la borne positive à la masse, toujours débrancher la borne négative (câble noir) en premier lieu.

2. Déposer le tuyau d'aération de l'orifice d'aération.

3. Sortir la batterie en la soulevant. Avant de remiser la batterie, en nettoyer l'extérieur et les bornes avec du bicarbonate de soude et de l'eau. Rincer soigneusement.

▼ **ATTENTION:** Ne pas laisser le détergent pénétrer à l'intérieur de la batterie. Il pourrait dégrader l'électrolyte.

Vérifier le niveau de l'électrolyte. Remplir au besoin avec de l'eau distillée. Recharger la batterie à un taux maximum de 2.0 ampères.

▼ **ATTENTION:** Toujours retirer la batterie du véhicule avant de la charger, afin d'éviter que l'électrolyte se répande.

◆ **AVERTISSEMENT:** La batterie dégage des vapeurs explosives. Effectuer la recharge dans un endroit aéré. Ne pas fumer. Éviter que l'électrolyte ne vienne en contact avec la peau.

○ **REMARQUE:** Afin d'éviter que la batterie se décharge, la remettre sur une tablette de bois, dans un endroit sec et frais. (Une batterie remise doit être rechargée au moins tous les 40 jours.)

Châssis

Nettoyer soigneusement le véhicule avec un détergent doux.

▼ **ATTENTION:** Ne jamais nettoyer les pièces en plastique avec un détergent fort, un solvant, un détergent abrasif ou du diluant à peinture. Toujours utiliser un détergent doux ou de l'alcool isopropyl.

Examiner le capot et effectuer les réparations nécessaires. Les trousse de réparation peuvent être obtenues chez le concessionnaire Bombardier.

Si la peinture est éraflée, effectuer les retouches nécessaires. Vaporiser de l'enduit protecteur sur les parties non peintes du châssis. Cirer le capot.

○ **REMARQUE:** Ne cirer que les parties lustrées seulement. Toujours recouvrir le véhicule d'une bâche pour la durée du remisage, de façon à le protéger de la poussière.

▼ **ATTENTION:** Recouvrir le véhicule d'une bâche opaque, sinon les finis tels que le plastique, la peinture, etc., seront avariés par les rayons ultra-violets du soleil ou par la saleté.

Inspection générale

Vérifier les raccords et autres éléments du circuit électrique. S'assurer qu'il n'y a pas de fils dénudés ou d'isolants endommagés. Examiner soigneusement le véhicule et resserrer tous les boulons, écrous ou raccords.

MISE EN ORDRE

Pour vous simplifier la tâche, nous avons établi une liste de vérifications que vous ou votre concessionnaire aurez à effectuer après la période de remisage.

En vous conformant aux recommandations qui sont faites dans cette section, vous vous assurerez de nombreuses heures de loisirs agréables et peu coûteux avec votre motoneige.

IMPORTANT: Observer les recommandations des passages marqués "avertissement" et "attention" qui s'appliquent aux dispositifs ou aux mécanismes à vérifier. Remplacer les pièces défectueuses avec des pièces d'origine Bombardier ou des équivalents approuvés.

VÉRIFICATIONS À EFFECTUER	Par le concessionnaire ●
	Par le propriétaire ○
Changer la(les) bougie(s)	○
Vérifier le niveau d'huile de la boîte de vitesses/carter de chaîne	○
Vérifier le réglage de la direction/ et la lisse de ski	○
Changer le filtre à essence	○
Vérifier les conduits d'essence et leurs points d'attache	○
Vérifier la tension et l'alignement de la chenille	○
Lubrifier la suspension	○
Vérifier et installer la courroie d'entraînement	○
Vérifier l'état et le fonctionnement du câble de l'accélérateur	○
Vérifier l'état et le fonctionnement du frein	○
Vérifier le câblage (état et isolation des fils)	○
Vérifier l'état du câble du démarreur	○
Vérifier la solidité de tous les boulons, écrous et attaches	○
Faire le plein d'essence	○
Vérifier les poulies, les nettoyer et vérifier l'état de la poulie motrice	●
Vérifier les anneaux d'étanchéité	●
Vérifier la batterie, la nettoyer et l'installer (Alpine seulement)	●
Régler l'allumage (S'il y a lieu, remplacer les contacts de rupteur sur le modèle Élan)	●
Régler le carburateur	●
Vérifier l'état et la tension de la courroie du ventilateur (Alpine seulement)	●

INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

○ REMARQUE: Les causes probables sont inscrites en ordre décroissant de fréquence. La vérification doit par conséquent se faire dans le même ordre.

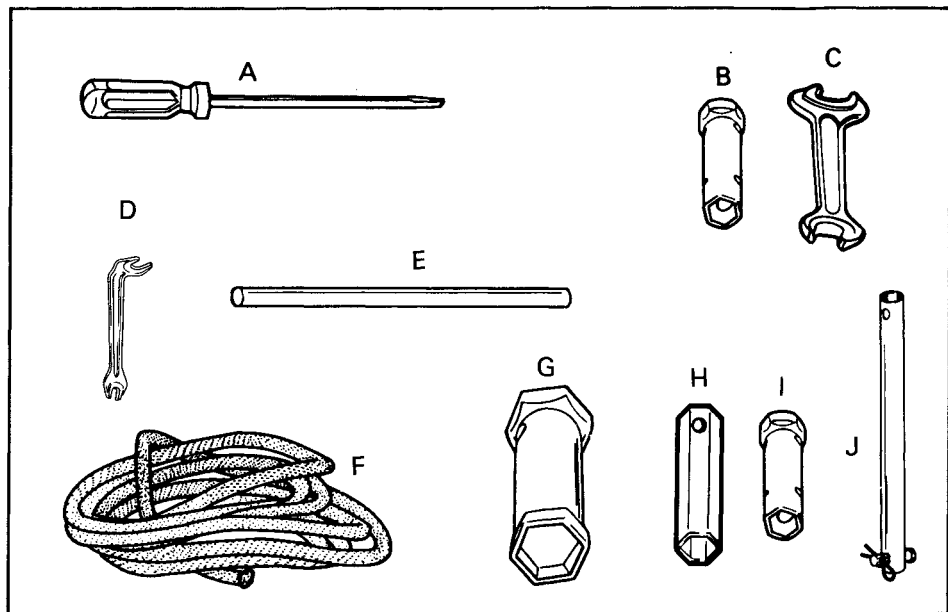
CONSTATATIONS	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement	1. Le carburant ne parvient pas au moteur.	Vérifier le niveau d'essence et faire le plein avec le mélange de carburant approprié. Vérifier si les conduits ne sont pas obstrués (cause 4).
	2. Moteur noyé.	Déposer les bougies humides et amener le commutateur d'allumage à la position ARRÊT. Faire tourner le moteur manuellement. Installer des bougies neuves. Faire démarrer le moteur de la façon habituelle. Si l'ennui persiste, voir le concessionnaire.
	3. Bougies/allumage défectueux.	Voir si les bougies sont encrassées ou défectueuses. Débrancher les bougies et les sortir. Brancher de nouveau les fils aux bougies et mettre celles-ci à la masse sur le moteur en prenant soin de les tenir éloignées de l'orifice . Effectuer l'opération de la mise en marche du moteur et voir s'il y a des étincelles. Sinon, remplacer les bougies. Si l'ennui persiste, voir votre concessionnaire.
	4. Conduits de carburant obstrués (eau ou saleté)	Vérifier l'état des conduits et la propreté du réservoir.
	5. Carburateur mal réglé.	Voir votre concessionnaire.
	6. Trop d'huile dans le carburant.	Vidanger le réservoir et faire le plein avec le mélange approprié.
	7. Réglage de l'allumage.	La synchronisation à l'allumage peut être défectueuse. Voir votre concessionnaire.
	8. Compression insuffisante du moteur.	Un mélange de carburant trop pauvre peut provoquer l'usure excessive du moteur, causant ainsi une compression insuffisante. Voir immédiatement votre concessionnaire.
Le moteur ne tourne pas	1. Moteur grippé.	Consulter votre concessionnaire.

CONSTATATIONS	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
Manque d'accélération ou de puissance du moteur	1. Bougies encrassées ou défectueuses.	Voir la cause no 3 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement".
	2. Conduits de carburant obstrués (eau ou saleté)	Vérifier le conduit de carburant Voir la cause no 4 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement".
	3. Carburateur.	Voir votre concessionnaire
	4. Allumage défectueux.	Vérifier d'abord les causes 2 et 3 ("Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement"). Si l'ennui persiste, voir votre concessionnaire.
	5. Décompresseur engagé (Élan seulement)	Vérifier la position du décompresseur.
	6. Moteur.	Si vous ne pouvez déterminer exactement la cause, voir le concessionnaire
Le moteur a des retours de flamme	1. Bougie défectueuse.	Vérifier la cause no 3 ("Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement").
	2. Surchauffe du moteur.	Mélange de carburant trop pauvre. Voir le concessionnaire
	3. Allumage incorrect.	Voir le concessionnaire
Le moteur n'atteint pas sa vitesse maximale	1. Courroie d'entraînement.	Vérifier si elle est usée ou défectueuse La remplacer au besoin.
	2. Mauvais réglage de la chenille.	Vérifier la tension et l'alignement des chenilles. Ajuster selon les spécifications. Voir Entretien.
	3. Moteur défectueux.	Vérifier les causes 1 à 5 ("Manque d'accélération ou de puissance du moteur").
	4. Mauvais alignement des poulies.	Voir le concessionnaire.

OUTILS

L'équipement standard de chaque motoneige neuve comprend une trousse à outils: tournevis, clés, câble de secours de démarrage, etc...

Outils standard



ALPINE

- A. Tournevis
- B. Douille 10 / 13 mm
- C. Clé ouverte 10 / 13 mm
- E. Poignée de douille
- F. Câble de démarreur
- G. Douille 21 / 26 mm
- H. Allonge
- I. Douille 11 / 13 mm
- J. Allonge de douille à bougie avec goupilles de retenue

ÉLAN

- A. Tournevis
- B. Douille 10 / 13 mm
- D. Clé angulaire 10 / 13 mm
- E. Poignée de douille
- F. Câble de démarreur
- G. Douille 21 / 26 mm

FICHE TECHNIQUE

	ÉLAN	ALPINE
MOTEUR		
Type	247	503
Nombre de cylindres	1	2
Alésage	69.5 mm (2.736'')	72 mm (2.834'')
Course	66 mm (2.598'')	61 mm (2.401'')
Cylindrée	250.4 cm ³ (15.28 po ³)	496.7 cm ³ (30.27 po ³)
Taux de compression (corrige)	5.6:1	6.3:1
Régime maximum	6000 tr/min.	6500 tr/min.
Type de carburateur	Mikuni VM 28-242	Mikuni VM 34-297
Réglage du carburateur:		
— vis de mélange du ralenti	1 1/2 tour	1 1/2 tour
— ralenti	1300-1500 tr/min.	1800-2000 tr/min.
Couples de serrage:		
— écrous de la culasse	21 N•m (15 lb•pi)	M8: 21 N•m (15 lb•pi)
— écrous du carter	21 N•m (15 lb•pi)	M8: 21 N•m (15 lb•pi)
— écrou du volant magnétique	85 N•m (63 lb•pi)	M22: 85 N•m (63 lb•pi)
— écrou du ventilateur	N.A.	M16: 65 N•m (48 lb•pi)
— écrous carter/support moteur	38 N•m (28 lb•pi)	M10: 38 N•m (28 lb•pi)
— boulons du collecteur d'échappement	21 N•m (15 lb•pi)	M8: 21 N•m (15 lb•pi)
— boulons du démarreur électrique	N.A.	M8: 21 N•m (15 lb•pi)
Jeu de la courroie du ventilateur	N.A.	M5: 4 N•m (3 lb•pi) 8-9 mm (5/16'')
CHASSIS		
Longueur hors tout	224.5(88.5'')	288.3 cm (113.5'')
Largeur hors tout	77.5 cm (30.5'')	90.2 cm (35.5'')
Hauteur hors tout	106.7 cm (42'')	123.2 cm (48.5'')
Écartement des skis (centre en centre)	64.8 cm (25.5'')	N.A.
Alignement du(des) ski(s)	Divergence de 3 mm (1/8'')	Ski perpendiculaire au guidon
Couples de serrage:		
— boulon bras de direction/ jambe de ski	31 N•m (23 lb•pi)	38-47 N•m (28-35 lb•pi)
— colonne de direction/guidon	N.A.	38-47 N•m (28-35 lb•pi)
— écrous de blocage barre d'accouplement/joint à rotule	21 N•m (15 lb•pi)	N.A.
Poids	129.2 kg (285 lb)	291.4 kg (642.5 lb)
Surface portante	6916 cm ² (1072 po ²)	13935 cm ² (2160 po ²)
Pression au sol	1.81 kPa (.263 lb/po ²)	2.05 kPa (.297 lb/po ²)

ÉLAN

ALPINE

ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT

Chenille:

— quantité	1	2
— largeur	38.1 cm (15'')	38.1 cm (15'')
— longueur	289.6 cm (114'')	353.1 cm (139'')
— tension	35 mm ± 3 (1 3/8" ± 1/8") distance entre le bord intérieur de la chenille au haut et la base du marchepied.	Flexion de 57 mm (2 1/4 ± 1/8") entre le rebord intérieur au haut de chaque chenille et le centre du boudon de retenue de l'avant dernier ensemble de roues de bogie.

— alignement Distance égale entre les bords extérieurs de la chenille et les plaques de raccordement, de chaque côté.

Rapport d'engrenages

10/25

19/42

Tension de la chaîne d'entraînement

N.A.

3 à 6 mm (1/8" à 1/4")

Courroie d'entraînement:

— numéro	570 0411 00	414 3758 00
— largeur maximale	30.2 mm (1 3/16'')	33.3 mm (1 5/16'')
— largeur minimale	27 mm (1 1/16'')	30.2 mm (1 3/16'')
Capacité du carter de chaîne/boîte de vitesses	200 ml (7 oz.)	455 ml (16 oz.)

CIRCUIT ÉLECTRIQUE

Éclairage (puissance)	12 V. 75/23 watts	12 V, 160 watts
Ampoules:		
— phare	60/60 W	60/60 W
— arrière/arrêt	5/21 W	5/21 W
— indicateur de vitesse	N.A.	5/21 W
Fusibles:		
— interrupteur d'allumage	N.A.	15 A
— câblage principal	N.A.	30 A
Contacts de rupteur (écartement)	0.35-0.40 mm (.014"- .016")	N.A.
Bougie:		
— type	Bosch M7A (M175 T1)	NGK BR7-ES
— écartement	0.50 mm (.020")	0.4 mm (.016")
Réglage de l'allumage:		
— marque de réglage (A.P.M.H.)	3.73-4.24 mm (.147"- .167")	2.29 mm (.090") (20°)
— réglage à la lampe stroboscopique	N.A.	6000 tr/min.

CARBURANT

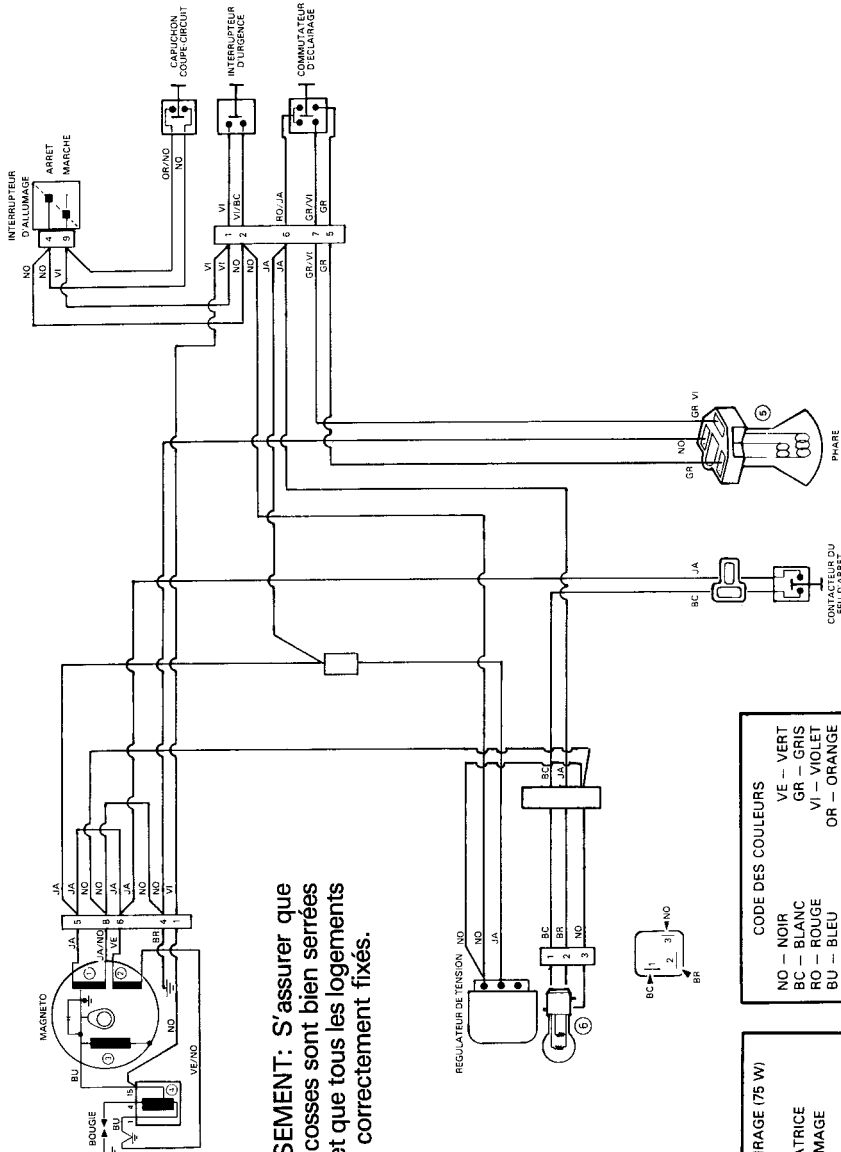
Type d'essence	Ordinaire avec ou sans plomb	
Capacité du réservoir	— S.I.*	13.6 litres
	— Imp.	3 gallons
	— É.U.	3.6 gallons
Mélange essence/huile		
— type d'huile	Huile Blizzard	
— rapport	50:1	

SYSTÈME DE FREINAGE

Type	À tambour	À disque, autoréglable
Épaisseur minimum des garnitures	3 mm (1/8'')	3 mm (1/8'')
Réglage du frein (distance minimum entre la manette et le guidon lorsque le frein est actionné à fond).	25 mm (1'')	13 mm (1/2'')

N.A.: non-applicable

SCHÉMA DE CÂBLAGE - ÉLAN



AVERTISSEMENT: S'assurer que toutes les cosses sont bien serrées au bout des fils et que tous les logements de raccord sont correctement fixés.

CODE DES COULEURS	
NO	— NOIR
VE	— VERT
GR	— GRIS
VI	— VIOLET
OR	— ORANGE
JA	— JAUNE
BR	— BRUN

①	BOBINE D'ÉCLAIRAGE (75 W)
②	BOBINE (23 W)
③	BOBINE GENERATRICE
④	BOBINE D'ALLUMAGE
⑤	PHARE 60/60 W
⑥	FEU ARRIERE 5-21 W

UNITÉS DE BASE

MESURE	UNITÉ	SYMBOLE
longueur	mètre	m
masse	kilogramme	kg
liquide	litre	L
température	Celsius	°C
pression	kilopascal	kPa
couple de serrage	Newton mètre	N•m
vitesse	kilomètre par heure	km/h

PRÉFIXES

PRÉFIXE	SYMBOLE	SIGNIFICATION	VALEUR
kilo	k	mille	1,000
centi	c	un centième de	0.01
milli	m	un millième de	0.001

*LES MESURES INTERNATIONALES DU SYSTÈME MÉTRIQUE (SYSTÈME INTERNATIONAL) ont pour abréviation "SI" dans toutes les langues.

CHANGEMENT D'ADRESSE/ TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ _____

Tout changement d'adresse ou tout transfert de propriété doit être signalé au fabricant. Pour ce, remplir et retourner la carte appropriée.

AVIS À TOUS LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES: Lors d'un transfert de propriété, assurez-vous de recevoir, de l'ancien propriétaire, la carte d'enregistrement de garantie du véhicule (copie cartonnée). Aussi, inclure une photocopie de cette carte d'enregistrement avec le formulaire de transfert de propriété.



CHANGEMENT D'ADRESSE

NUMÉRO DE SÉRIE DU VÉHICULE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

ANCIENNE ADRESSE:

NOM

NO

RUE

APP

VILLE

ÉTAT/PROVINCE

CODE POSTAL

NOUVELLE ADRESSE

NOM

NO

RUE

APP

VILLE

ÉTAT/PROVINCE

CODE POSTAL



TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

NUMÉRO DE SÉRIE DU VÉHICULE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Les droits de propriété de ce véhicule sont transférés

DE:

NOM

NO

RUE

APP

VILLE

ÉTAT/PROVINCE

CODE POSTAL

À:

NOM

NO

RUE

APP

VILLE

ÉTAT/PROVINCE

CODE POSTAL



BOMBARDIER INC.
CENTRE D'ADMINISTRATION DE LA GARANTIE
VALCOURT, QUÉBEC
CANADA, J0E 2L0

BOMBARDIER INC.
CENTRE D'ADMINISTRATION DE LA GARANTIE
VALCOURT, QUÉBEC
CANADA, J0E 2L0

